

Rapport
financier annuel

2008

Exercice terminé le 31 décembre

Montréal 

Rapport financier annuel

2008

VILLE DE MONTRÉAL

**Rapport financier annuel
Exercice terminé le 31 décembre 2008**

**Déposé au greffe de la Ville de Montréal
le 30 mars 2009**

Montréal 

Table des matières

	Page
INTRODUCTION	
Message du maire, du président du comité exécutif et du vice-président du comité exécutif, responsable des finances	III
Message du directeur général et du trésorier	V
Carte géographique du territoire de Montréal	VII
L'organisation municipale.....	IX
INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	
Responsabilité de l'administration municipale à l'égard de la présentation de l'information financière	1
Rapport du vérificateur général de Montréal	2
Rapport des vérificateurs externes	3
États financiers consolidés	
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé des activités financières	6
État consolidé de l'évolution de la situation financière	7
Annexe 1 – Activités financières de fonctionnement consolidées.....	8
Annexe 2 – Activités financières d'immobilisations consolidées.....	9
Annexe 3 – Surplus non affecté consolidé.....	10
Annexe 4 – Surplus affecté consolidé.....	11
Annexe 5 – Réserves financières et fonds réservés consolidés.....	12
Annexe 6 – Montant à pourvoir dans le futur consolidé.....	13
Notes et tableaux complémentaires.....	14
Tableau 1 – Activités financières de fonctionnement consolidées par compétence	34
Tableau 2 – Activités financières d'immobilisations consolidées par compétence	36
Tableau 3 – Dépenses de fonctionnement consolidées par objet	38
Tableau 4 – Dépenses d'immobilisations consolidées par objet	39
Tableau 5 – Endettement total net à long terme consolidé.....	40
Informations sectorielles	
Tableau 6 – Situation financière consolidée par organisme	41
Tableau 7 – Activités financières de fonctionnement consolidées par organisme	42
Tableau 8 – Activités financières d'immobilisations consolidées par organisme	43
Tableau 9 – Dépenses par objet consolidées par organisme	44
Tableau 10 – Administration municipale - Activités financières de fonctionnement non consolidées par compétence.....	46
Tableau 11 – Administration municipale - Activités financières d'immobilisations non consolidées par compétence	48
Gestion de l'eau	
Tableau 12 – Activités financières de fonctionnement consolidées reliées à la gestion de l'eau	50
Tableau 13 – Activités financières d'immobilisations consolidées reliées à la gestion de l'eau	52
INFORMATION FINANCIÈRE NON CONSOLIDÉE	
Administration municipale - Ventilation des dépenses mixtes	
Rapport du vérificateur général de Montréal sur la ventilation des dépenses mixtes	55
Tableau de la ventilation des dépenses mixtes	56
Notes complémentaires	58

Rapport
financier annuel

2008



Introduction

2008

MESSAGE DU MAIRE, DU PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF ET DU VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF, RESPONSABLE DES FINANCES

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

La gestion prudente et rigoureuse des finances publiques de la Ville de Montréal porte fruit et les états financiers de 2008 en font à nouveau la preuve.

Les états financiers 2008 sont des états consolidés qui prennent en compte les organismes situés dans le périmètre comptable de la Ville. Si on exclut ces derniers, la Ville de Montréal, à elle seule, termine l'année 2008 avec un surplus de près de 88 millions de dollars, ce qui représente un peu plus de 2 % du budget adopté pour cet exercice financier qui se chiffre à près de 4 milliards de dollars. Ce surplus sera utilisé pour atteindre l'équilibre financier en 2009.

Le surplus de 2008 est dû en grande partie à des économies dans les activités courantes et à l'entrée de revenus additionnels, générés par des taxes et droits de mutation en début d'année alors que le marché immobilier était encore dynamique.

Il est à noter que les coûts additionnels liés aux opérations de déneigement en début et en fin d'année 2008, ont affecté défavorablement les résultats de l'exercice financier. Par ailleurs, notre décision de continuer à soutenir les efforts de la Société de transport de Montréal en lui allouant une contribution additionnelle explique aussi la diminution du surplus, par rapport aux années antérieures.

Il est clair que les premiers effets du ralentissement économique se sont fait sentir à la fin de l'année 2008 et qu'ils ont contribué à la diminution du surplus anticipé. Le temps est à la prudence et c'est pourquoi nous avons déjà adopté et mis en place en 2009, des mesures de redressement pour permettre à la Ville de mieux affronter la crise économique et financière actuelle.

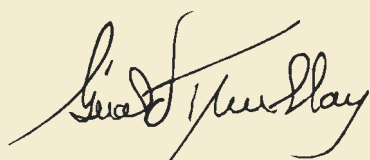
Nous sommes, par ailleurs, particulièrement encouragés par la décision de la firme Standard & Poors de maintenir la cote de crédit de la Ville de Montréal à A+, ce qui est une reconnaissance des gestes concrets posés depuis quelques années par notre Administration. Alors que, pour plusieurs, le crédit se resserre sur le marché des capitaux, la firme Standard & Poors accorde, par ailleurs, le qualificatif de stable aux perspectives à long terme de la situation financière de la Ville de Montréal, ce qui est très positif dans le contexte actuel.

Notre gestion rigoureuse des finances publiques et un contrôle serré des dépenses donnent les résultats positifs qui nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance, de maintenir des services de qualité et de poursuivre la réalisation de nos projets d'infrastructures.

Enfin, notre Administration a procédé, cette année, à la signature d'une entente historique avec le gouvernement du Québec octroyant officiellement à la Ville de Montréal le statut de Métropole du Québec, ainsi que les pouvoirs nécessaires pour diversifier ses sources de revenus. L'adoption de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal* (L.Q. 2008, c.19)(projet de loi 22) permettra enfin à Montréal d'assumer pleinement son rôle de métropole et de moteur économique du Québec.


Depuis que notre Administration dirige les destinées de la Ville de Montréal, nous avons mis tout en œuvre pour soutenir l'épanouissement de Montréal et offrir ce qu'il y a de mieux à tous les Montréalaises et les Montréalais. La situation économique mondiale actuelle est certes préoccupante, mais nous sommes prêts à relever le défi qu'elle pose et à y consacrer toute notre énergie.

Le maire de Montréal,



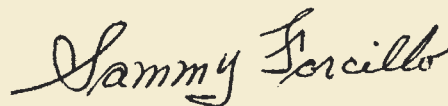
Gérald Tremblay

Le président du comité exécutif,



Claude Dauphin

Le vice-président du comité exécutif
et responsable des finances,



Sammy Forcillo, FCA

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DU TRÉSORIER

Mesdames,
Messieurs,

La Ville de Montréal a bénéficié en 2008 d'une grande stabilité organisationnelle. Nous avons poursuivi l'amélioration de la qualité des services dispensés aux citoyennes et aux citoyens de l'ensemble du territoire de l'île de Montréal, tout en maintenant un contrôle serré sur les finances publiques.

Les états financiers de l'année 2008, comme ceux de 2007, présentent une version consolidée des activités financières de la Ville de Montréal. C'est-à-dire qu'ils prennent en compte les organismes qui composent son périmètre comptable, telle la Société de transport de Montréal.

En excluant ces organismes, la Ville de Montréal, à elle seule, termine l'année 2008 avec un surplus de près de 88 millions de dollars, soit un peu plus de 2 % du budget de quelque 4 milliards de dollars adopté pour cet exercice financier. Ce surplus est attribuable, entre autres, à des économies réalisées dans le cadre de nos activités courantes et à un faible recours aux crédits prévus aux fins des dépenses contingentes. De plus, des taux d'intérêt et des taux de change favorables nous ont permis de réaliser des économies substantielles. Enfin, ce surplus s'explique également par des revenus additionnels provenant notamment des taxes et des droits de mutation immobilière. Au seul chapitre de ces revenus, on enregistre un excédent de près de 45 millions de dollars par rapport aux prévisions budgétaires.

Par contre, les coûts additionnels liés aux opérations de déneigement en 2008 ont affecté les résultats de cet exercice financier, provoquant à ce seul poste un déficit de 92 millions de dollars. En outre, la décision d'allouer une contribution additionnelle de 22 millions de dollars à la Société de transport de Montréal pour soutenir le transport collectif et actif, a réduit d'autant notre surplus de fin d'année. L'ensemble de ces facteurs et les premiers effets du ralentissement économique, qui se sont faits sentir à la fin de l'année 2008, expliquent le niveau constaté du surplus.

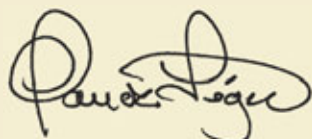
Montréal demeure toutefois en mesure de faire face aux défis qui se présentent. Notre saine gestion de la dette, ainsi que la mise en place de nouveaux outils et de nouvelles stratégies de financement, ont contribué à l'obtention et au maintien d'excellentes cotes de crédit. Dans le contexte économique actuel, la Ville se trouve ainsi dans une position favorable face aux marchés financiers.

Parmi les choix avisés que l'Administration a faits au cours des dernières années, la mise sur pied de fonds dédiés pour contribuer au financement des infrastructures, a permis, entre autres, de réduire les recours à l'emprunt. Ainsi, grâce au fonds de l'eau et au fonds de la voirie, nous avons pu continuer à investir massivement dans les infrastructures en 2008, et nous pourrions maintenir le rythme en 2009.

Grâce à cette gestion rigoureuse des finances publiques, nous sommes mieux outillés pour relever les défis que crée la récession mondiale. Nous avons également adopté et mis en place en 2009, des mesures de redressement qui nous permettront de mieux affronter la crise qui secoue l'économie. Les Montréalaises et les Montréalais peuvent donc être rassurés. Les services aux citoyens ne seront pas affectés et nous poursuivrons les investissements essentiels au développement de la métropole, tant dans les infrastructures que dans les grands chantiers structurants, telle la Place du Quartier des spectacles.

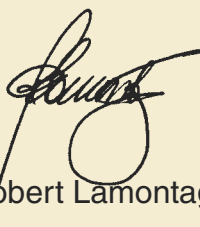
Cette gestion rigoureuse est un travail d'équipe. À cet égard, nous voulons souligner l'engagement et le dévouement du personnel de la Ville, qui travaille sans relâche au bien-être des citoyens. Nous les en remercions.

Le directeur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Claude Léger'.

Claude Léger, ing

Le directeur principal du Service des finances et trésorier

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Robert Lamontagne'.

Robert Lamontagne, CA, MBA

L'ÎLE DE MONTRÉAL et sa population



La Ville de Montréal et ses 19 arrondissements
 Les 15 villes reconstituées
 Population totale de Montréal : 1 634 547
 Population totale de l'île de Montréal : 1 873 813

Rapport
financier annuel

2008



Le pouvoir d'administrer la Ville de Montréal est partagé entre le conseil d'agglomération et le conseil municipal. La Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations confie à la Ville de Montréal la responsabilité de fournir des services, et de gérer les équipements communs à l'ensemble des citoyennes et citoyens de l'île de Montréal; les compétences d'agglomération. À l'exercice de ces compétences s'ajoute la responsabilité de la Ville de Montréal, inhérente à toutes municipalités, d'offrir les services locaux à la population de son territoire.

Les compétences d'agglomération

Les compétences d'agglomération relèvent du conseil d'agglomération. Cette instance détient le pouvoir d'adopter tout règlement, d'autoriser toute dépense et d'imposer toute taxe dans ses champs de compétence sur l'ensemble du territoire qu'elle dessert, soit l'île de Montréal.

Au conseil d'agglomération, les villes possèdent une représentation et un droit de vote proportionnels à leur poids démographique. Le conseil d'agglomération, présidé par le maire de Montréal, se compose de :

- 15 élus du conseil municipal de Montréal désignés par le maire
- 14 maires représentant les 15 villes reconstituées (il n'y a qu'un représentant pour L'Île-Dorval et Dorval)
- 1 représentant supplémentaire pour la municipalité de Dollard-Des Ormeaux, choisi par le maire de cette municipalité

À titre de ville centrale au sein de l'agglomération montréalaise, la Ville assure les services communs aux citoyennes et citoyens de toutes les municipalités dans une approche d'équité et de saine gestion des fonds publics. Entre autres services, mentionnons :

- la sécurité : la police, les pompiers et le 9-1-1
- la gestion de l'eau, à l'exception des conduites locales
- le transport en commun
- le plan de gestion des matières résiduelles
- la gestion des rues et des routes du réseau artériel de l'île
- l'évaluation foncière
- la promotion économique
- la cour municipale

Le coût de ces services a été défrayé à même les revenus provenant d'une taxe d'agglomération, appelée aussi taxe commune, versée par tous les contribuables de l'île de Montréal.

Les compétences locales

Comme toutes les municipalités du Québec, la Ville de Montréal assume ses responsabilités à l'égard de toutes les compétences locales sur son territoire. Ces compétences sont partagées entre deux niveaux décisionnels: le conseil municipal et les conseils d'arrondissement.

Le conseil municipal, composé de 65 élus comprenant le maire de Montréal, est responsable notamment :

- de l'adoption du plan d'urbanisme qui définit les grandes orientations du développement de la Ville de Montréal
- de l'adoption du budget annuel et du programme triennal d'immobilisations
- de la gestion de différents organismes municipaux tels le Conseil interculturel, le Conseil du patrimoine et l'Office de consultation publique


Les 19 conseils d'arrondissement, composés chacun d'au moins cinq élus incluant la mairesse ou le maire d'arrondissement, sont responsables des services locaux, dont :

- la réglementation d'urbanisme
- le développement économique local, communautaire et social
- les équipements locaux de culture et de loisirs
- les parcs locaux
- la gestion des rues locales
- la propreté

Le coût inhérent aux services locaux fournis sur le territoire de la Ville de Montréal est défrayé à même les revenus provenant de la taxe municipale locale, laquelle est acquittée par les contribuables de la Ville de Montréal. Dans certains cas, les contribuables d'un arrondissement peuvent être appelés, à la suite de décisions de leur conseil d'arrondissement, à verser une taxe d'arrondissement pour des services locaux.

Les états financiers annuels et la gouvernance

Selon les dispositions de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations, toutes les dépenses et les revenus réalisés par la Ville de Montréal doivent être comptabilisés et répartis en fonction de la structure de gouvernance, c'est-à-dire entre le budget du conseil d'agglomération et le budget du conseil municipal. Dans ce modèle de gouvernance, Montréal à titre de ville centrale au sein de l'agglomération, joue un rôle de premier plan dans la gestion des services dispensés à la population de l'île de Montréal.



Tel que mentionné, la Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités et la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations et ses modifications, prescrivent que les pouvoirs d'administrer la Ville de Montréal sont partagés entre compétences d'agglomération et compétences locales. La Ville de Montréal, en sa qualité de ville centrale, fournit des services et gère des équipements communs pour l'ensemble des citoyens de l'île de Montréal, à la fois sur son territoire et sur celui des 15 villes reconstituées. La prestation des services communs est assurée par les employés de la Ville de Montréal.

Changements effectifs à partir du 1er janvier 2009

En juin 2008, l'Assemblée nationale adoptait la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal (ex-projet de loi 22). Cette loi modifie, à compter du 1er janvier 2009, la gouvernance de Montréal en instaurant un nouveau partage de compétences entre la ville centre et l'agglomération et en introduisant un système de quotes-parts en lieu et place de la taxe d'agglomération. L'impact de ces changements s'est fait sentir sur la confection du Budget 2009 et affectera également les états financiers de 2009. Les éléments relevant de la compétence du conseil d'agglomération ont été revus. Mentionnons, à titre d'exemple, les activités relatives à la voirie artérielle qui sont désormais de compétence locale à l'exception de la détermination de normes de gestion et d'harmonisation, de planification générale du réseau et de certains travaux qui demeurent de compétence d'agglomération. En outre, plusieurs éléments ont été retranchés de la liste des équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif, en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal, dont certains grands parcs, équipements culturels, fêtes et festivals.

Rapport
financier annuel

2008



Information financière
consolidée

2008

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers consolidés présentés dans ce rapport ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus applicables aux administrations locales recommandés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, le tout tel que décrit à la note 2 afférente à ces états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés et toute l'information figurant dans le présent rapport financier annuel sont la responsabilité de la direction. Cette dernière s'est également assurée de la cohérence entre les états financiers consolidés et toutes les autres informations divulguées dans le rapport financier annuel.

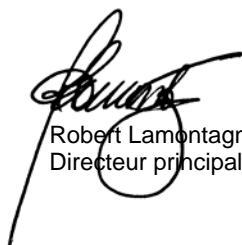
Pour évaluer certains faits et opérations, la direction a procédé à des estimations d'après la meilleure appréciation qu'elle avait de la situation et en tenant compte de l'importance relative.

La direction a la responsabilité de maintenir des systèmes de contrôle interne et de comptabilité appropriés qui fournissent une assurance raisonnable que les politiques de la Ville sont suivies, que ses opérations sont effectuées conformément aux lois et autorisations appropriées, que ses biens sont convenablement conservés et que les états financiers consolidés reposent sur des registres comptables fiables.

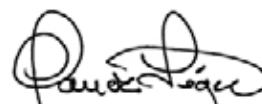
Les pouvoirs et les compétences de la Ville sont exercés, soit par le conseil d'agglomération, soit par le conseil municipal ou encore par les conseils d'arrondissements.

Les responsabilités du comité de vérification, lequel est composé de sept membres dont deux sont membres du conseil qui représentent les municipalités reconstituées et deux proviennent de l'externe, comprennent la surveillance du processus de présentation et de communication de l'information financière, ce qui englobe notamment la révision des états financiers consolidés et des autres éléments contenus dans le présent rapport financier annuel.

Le vérificateur général de Montréal et les vérificateurs externes, Samson Bélair / Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., ont vérifié les états financiers consolidés et ont présenté les rapports qui suivent.



Robert Lamontagne, CA, MBA
Directeur principal et Trésorier



Claude Léger, ing.
Directeur général

Montréal, le 18 mars 2009

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DE MONTRÉAL

À Monsieur le Maire,
au Président et aux membres du comité exécutif,
aux membres du conseil de la Ville de Montréal,
aux membres du conseil d'agglomération de Montréal

J'ai vérifié l'état consolidé de la situation financière de la Ville de Montréal au 31 décembre 2008 et les états consolidés des activités financières et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Ville. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2008 ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général de Montréal,



Michel Doyon, CA auditeur

Montréal, le 18 mars 2009

Rapport des vérificateurs externes

À Monsieur le Maire,
au Président et aux Membres du comité exécutif,
aux Membres du Conseil de la Ville de Montréal,
aux Membres du Conseil d'agglomération de Montréal

Nous avons vérifié l'état consolidé de la situation financière de la Ville de Montréal au 31 décembre 2008 et les états consolidés des activités financières et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Ville. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2008 ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.*¹

Le 18 mars 2009

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 18190

Rapport
financier annuel

2008



État consolidé de la situation financière

Au 31 décembre 2008

(en milliers de dollars)

	Notes	2008	2007
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse et placements temporaires	3	747 422	715 591
Placements	3	1 268 418	1 236 229
Débiteurs	4	2 550 801	2 473 716
Propriétés destinées à la revente		5 120	4 780
Prêts	5	45 170	30 314
		<u>4 616 931</u>	<u>4 460 630</u>
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations	6	8 077 487	7 540 452
Propriétés destinées à la revente		110 328	87 494
Stocks		59 909	51 637
Autres actifs non financiers	7	52 218	46 316
		<u>8 299 942</u>	<u>7 725 899</u>
		<u>12 916 873</u>	<u>12 186 529</u>
PASSIFS			
Emprunts temporaires	8	318 154	113 140
Créditeurs, provisions et charges à payer	9	1 405 723	1 248 183
Revenus reportés	10	138 569	142 254
Dette à long terme	11	7 638 384	7 600 313
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12	420 662	288 039
		<u>9 921 492</u>	<u>9 391 929</u>
AVOIR DES CONTRIBUABLES			
Solde des fonds			
Surplus non affecté		66 098	93 629
Surplus affecté		237 242	256 870
Réserves financières et fonds réservés		(206 397)	(62 068)
Montant à pourvoir dans le futur		(1 593 857)	(1 621 077)
		<u>(1 496 914)</u>	<u>(1 332 646)</u>
Investissement net dans les immobilisations	13	4 492 295	4 127 246
		<u>2 995 381</u>	<u>2 794 600</u>
Engagements et éventualités	17		
		<u>12 916 873</u>	<u>12 186 529</u>

Voir les notes et les tableaux complémentaires

État consolidé des activités financières

Exercice terminé le 31 décembre 2008

(en milliers de dollars)

	Notes	2008		2007
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Taxes		2 659 433	2 676 072	2 597 439
Paiements tenant lieu de taxes		241 970	226 028	242 893
Transferts	14	952 785	627 512	780 803
Services rendus		722 037	791 002	702 520
Imposition de droits		104 532	128 609	132 202
Amendes et pénalités		202 839	158 632	155 708
Intérêts	15	123 780	125 015	137 459
Autres revenus		97 544	171 236	176 322
		<u>5 104 920</u>	<u>4 904 106</u>	<u>4 925 346</u>
Dépenses de fonctionnement et d'immobilisations				
Administration générale		631 928	517 078	504 913
Sécurité publique		888 716	917 453	865 685
Transport		2 113 024	1 888 522	1 571 092
Hygiène du milieu		649 626	527 327	457 991
Santé et bien-être		107 512	129 082	152 201
Aménagement, urbanisme et développement		265 914	237 216	214 636
Loisirs et culture		587 046	561 309	504 007
Frais de financement		415 784	455 990	427 837
		<u>5 659 550</u>	<u>5 233 977</u>	<u>4 698 362</u>
Surplus (déficit) de l'exercice		<u>(554 630)</u>	<u>(329 871)</u>	<u>226 984</u>
Financement				
Financement à long terme des activités financières d'immobilisations		785 893	567 145	554 191
Remboursement de la dette à long terme		<u>(388 089)</u>	<u>(401 542)</u>	<u>(378 279)</u>
		<u>397 804</u>	<u>165 603</u>	<u>175 912</u>
Variation des fonds de l'exercice		<u>(156 826)</u>	<u>(164 268)</u>	<u>402 896</u>
Solde des fonds au début de l'exercice			<u>(1 332 646)</u>	<u>(1 735 542)</u>
Solde des fonds à la fin de l'exercice			<u>(1 496 914)</u>	<u>(1 332 646)</u>

Voir les notes et les tableaux complémentaires

État consolidé de l'évolution de la situation financière

Exercice terminé le 31 décembre 2008

(en milliers de dollars)

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Activités financières		
Surplus (déficit) de l'exercice	(329 871)	226 984
Éléments n'affectant pas les espèces et quasi-espèces	(3 682)	(23 607)
	(333 553)	203 377
Variation des éléments hors caisse		
Débiteurs	(58 578)	(303 216)
Prêts	(14 856)	(21 749)
Propriétés destinées à la revente	(23 174)	(2 377)
Stocks	(8 272)	(1 589)
Autres actifs non financiers	(5 902)	(100)
Créditeurs, provisions et charges à payer	157 540	117 294
Revenus reportés	2 867	(1 135)
Passif au titre des avantages sociaux futurs	132 623	53 798
	(151 305)	44 303
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(289 435)	(264 255)
Cession de placements	257 246	333 079
	(32 189)	68 824
Activités de financement		
Produit des emprunts	815 235	892 769
Remboursement de la dette à long terme net des refinancements	(609 080)	(630 465)
Rachat d'obligations par refinancement	(195 844)	(92 002)
	10 311	170 302
Évolution nette des espèces et quasi-espèces	(173 183)	283 429
Espèces et quasi-espèces au début	602 451	319 022
Espèces et quasi-espèces à la fin	429 268	602 451

Les espèces et quasi-espèces sont constituées de l'encaisse, des placements temporaires et des emprunts temporaires.

Voir les notes et les tableaux complémentaires

Annexe 1 – Activités financières de fonctionnement consolidées

Exercice terminé le 31 décembre 2008

(en milliers de dollars)

	2008		2007
	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus			
Taxes	2 659 433	2 676 072	2 597 439
Paievements tenant lieu de taxes	241 970	226 028	242 893
Transferts	443 997	368 065	391 631
Services rendus	722 037	791 002	702 520
Imposition de droits	104 532	128 609	132 202
Amendes et pénalités	202 839	158 632	155 708
Intérêts	123 780	125 015	137 459
Autres revenus	90 913	162 406	159 894
	<u>4 589 501</u>	<u>4 635 829</u>	<u>4 519 746</u>
Dépenses de fonctionnement			
Administration générale	562 410	463 887	454 706
Sécurité publique	854 870	879 946	830 115
Transport	1 288 646	1 282 898	1 139 545
Hygiène du milieu	397 841	361 182	342 084
Santé et bien-être	107 512	122 378	148 613
Aménagement, urbanisme et développement	174 234	148 590	160 033
Loisirs et culture	425 405	442 877	425 398
Frais de financement	415 784	455 990	427 837
	<u>4 226 702</u>	<u>4 157 748</u>	<u>3 928 331</u>
Surplus de l'exercice	<u>362 799</u>	<u>478 081</u>	<u>591 415</u>
Financement			
Remboursement de la dette à long terme	<u>(388 089)</u>	<u>(401 542)</u>	<u>(378 279)</u>
Affectations			
Activités financières d'immobilisations	(32 538)	(29 035)	(87 662)
Surplus non affecté			(13 403)
Surplus affecté	56 645	133 525	81 133
Réserves financières et fonds réservés		(63 558)	(43 919)
Montant à pourvoir dans le futur	1 183	(27 220)	(56 717)
	<u>25 290</u>	<u>13 712</u>	<u>(120 568)</u>
Variation des soldes de fonds liée aux activités financières de fonctionnement de l'exercice		<u>90 251</u>	<u>92 568</u>

Voir les notes et les tableaux complémentaires

Annexe 2 – Activités financières d'immobilisations consolidées

Exercice terminé le 31 décembre 2008

(en milliers de dollars)

	2008		2007
	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus			
Transferts	508 788	259 447	389 172
Autres revenus			
Contributions des promoteurs	6 631	7 345	12 519
Autres		1 485	3 909
	<u>515 419</u>	<u>268 277</u>	<u>405 600</u>
Dépenses d'immobilisations			
Administration générale	69 518	53 191	50 207
Sécurité publique	33 846	37 507	35 570
Transport	824 378	605 624	431 547
Hygiène du milieu	251 785	166 145	115 907
Santé et bien-être		6 704	3 588
Aménagement, urbanisme et développement	91 680	88 626	54 603
Loisirs et culture	161 641	118 432	78 609
	<u>1 432 848</u>	<u>1 076 229</u>	<u>770 031</u>
Déficit de l'exercice	<u>(917 429)</u>	<u>(807 952)</u>	<u>(364 431)</u>
Financement			
Financement à long terme des activités financières d'immobilisations	<u>785 893</u>	<u>567 145</u>	<u>554 191</u>
Affectations			
Activités financières de fonctionnement	32 538	29 035	87 662
Surplus non affecté			(118)
Surplus affecté	57 424	4 181	4 488
Réserves financières et fonds réservés	41 574	29 467	28 574
	<u>131 536</u>	<u>62 683</u>	<u>120 606</u>
Variation des soldes de fonds liée aux activités financières d'immobilisations de l'exercice		<u>(178 124)</u>	<u>310 366</u>

Voir les notes et les tableaux complémentaires

Annexe 3 – Surplus non affecté consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2008

(en milliers de dollars)

	Virement de	Virement à	Solde
Compétences de nature locale			
Solde au 31 décembre 2007			102 479
Affectation – Surplus affecté		124 024	(124 024)
Variation des soldes de fonds liée aux activités financières de fonctionnement de l'exercice	<u>113 277</u>		<u>113 277</u>
Solde au 31 décembre 2008	<u>113 277</u>	<u>124 024</u>	<u>91 732</u>
Compétences d'agglomération			
Solde au 31 décembre 2007			(8 850)
Affectation – Surplus affecté	10 302	4 060	6 242
Variation des soldes de fonds liée aux activités financières de fonctionnement de l'exercice	<u>(23 026)</u>		<u>(23 026)</u>
Solde au 31 décembre 2008	<u>(12 724)</u>	<u>4 060</u>	<u>(25 634)</u>
SURPLUS NON AFFECTÉ – Solde au 31 décembre 2008	<u><u>100 553</u></u>	<u><u>128 084</u></u>	<u><u>66 098</u></u>

Voir les notes et les tableaux complémentaires

Annexe 4 – Surplus affecté consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2008

(en milliers de dollars)

	Virement de	Virement à	Solde
Compétences de nature locale			
Solde au 31 décembre 2007			162 177
Affectation – Activités financières de fonctionnement		96 761	(96 761)
Affectation – Activités financières d'immobilisations		4 253	(4 253)
Affectation – Surplus non affecté	124 024	6	124 018
Affectation – Réserves financières et fonds réservés	296		296
Solde au 31 décembre 2008	<u>124 320</u>	<u>101 020</u>	<u>185 477</u>
Compétences d'agglomération			
Solde au 31 décembre 2007			94 693
Affectation – Activités financières de fonctionnement		36 764	(36 764)
Affectation – Activités financières d'immobilisations		(72)	72
Affectation – Surplus non affecté	4 066	10 302	(6 236)
Solde au 31 décembre 2008	<u>4 066</u>	<u>46 994</u>	<u>51 765</u>
SURPLUS AFFECTÉ – Solde au 31 décembre 2008	<u><u>128 386</u></u>	<u><u>148 014</u></u>	<u><u>237 242</u></u>

Voir les notes et les tableaux complémentaires

Annexe 5 – Réserves financières et fonds réservés consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2008

(en milliers de dollars)

	Activités financières					Solde au 31/12/2008
	Solde au 31/12/2007	de fonctionnement		d'immobilisations		
		Virement de	Virement à	Virement de	Virement à	
RÉSERVES FINANCIÈRES						
Compétences de nature locale						
Gestion de l'eau	9 154	46 569	39 656		33	16 034
Compétences d'agglomération						
Gestion de l'eau	42 607	62 451	23 318		22 225	59 515
Gestion de la voirie	8 815	19 774	7 582		4 776	16 231
	51 422	82 225	30 900		27 001	75 746
	60 576	128 794	70 556		27 034	91 780
FONDS RÉSERVÉS						
Compétences de nature locale						
Parcs et terrains de jeux	10 459	3 801	427		2 250	11 583
Financement des dépenses d'immobilisations	(106 927)				(27 699)	(134 626)
Solde des règlements d'emprunt fermés	5 309		296			5 013
Unités de stationnement	3 246	525	36		51	3 684
Fonds de roulement	3 800	62			132	3 730
Fonds de réserves foncières	1 934					1 934
Frais d'émission de titres	962					962
Autres	363	19				382
	(80 854)	4 407	759		(27 699)	(107 338)
Compétences d'agglomération						
Financement des dépenses d'immobilisations	(45 023)				(150 425)	(194 375)
Solde des règlements d'emprunt fermés	1 196				(1 073)	123
Fonds de roulement	2 037	1 376				3 413
	(41 790)	1 376			(151 498)	(190 839)
	(122 644)	5 783	759		(179 197)	(298 177)
RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS	(62 068)	134 577	71 315		(179 197)	(206 397)

Voir les notes et les tableaux complémentaires

Annexe 6 – Montant à pourvoir dans le futur consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2008

(en milliers de dollars)

	Solde au 31/12/2007	Ajouter	Déduire	Solde au 31/12/2008
Mesures transitoires relatives au 1 ^{er} janvier 2000				
Intérêts courus	(2 223)		2 223	
Avantages sociaux	<u>(46 493)</u>		<u>6 566</u>	<u>(39 927)</u>
	(48 716)		8 789	(39 927)
Avantages sociaux futurs				
Régime de retraite	(65 529)	(78 397)	12 777	(131 149)
Autres régimes	<u>(197 554)</u>			<u>(197 554)</u>
	(263 083)	(78 397)	12 777	(328 703)
Financement à long terme des activités de fonctionnement	<u>(1 309 278)</u>	<u>(15 685)</u>	<u>99 736</u>	<u>(1 225 227)</u>
MONTANT À POURVOIR DANS LE FUTUR	<u><u>(1 621 077)</u></u>	<u><u>(94 082)</u></u>	<u><u>121 302</u></u>	<u><u>(1 593 857)</u></u>

Voir les notes et les tableaux complémentaires

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2008

1- STATUT

La Ville de Montréal (la Ville) est un organisme municipal constitué le 1^{er} janvier 2002, en vertu de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., chapitre C-11.4).

Le 1^{er} janvier 2006, à la suite des résultats du scrutin référendaire tenu en 2004 en vertu de la *Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités* (L.Q.2003, chapitre 14), les anciennes municipalités de Baie-d'Urfé, de Beaconsfield, de Côte-Saint-Luc, de Dollard-Des Ormeaux, de Dorval, de Hampstead, de Kirkland, de L'Île-Dorval, de Montréal-Est, de Montréal-Ouest, de Mont-Royal, de Pointe-Claire, de Sainte-Anne-de-Bellevue, du Village de Senneville et de Westmount ont été reconstituées, créant ainsi une Ville de Montréal résiduaire de 19 arrondissements, laquelle regroupe 87 % de la population totale de l'île de Montréal. Conformément aux dispositions de cette loi, toutes les municipalités situées sur l'île de Montréal demeurent toutefois liées les unes aux autres et forment une agglomération correspondant au territoire de la Ville de Montréal tel qu'il existait au 31 décembre 2005.

La *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q., chapitre E-20.001), complétée par le *Décret concernant l'agglomération de Montréal* (décret numéro 1229-2005) et ses modifications, énumère et circonscrit les compétences d'agglomération. En vertu de cette loi, la Ville de Montréal résiduaire constitue la municipalité centrale chargée d'exercer, en plus de ses compétences de nature locale, les compétences d'agglomération.

L'agglomération est sous l'autorité d'un conseil d'agglomération, instance politique et décisionnelle, investie des pouvoirs décisionnels de taxation et de tarification pour les services d'agglomération. Le conseil d'agglomération est un organe délibérant de la municipalité centrale, distinct du conseil de la Ville visé par l'article 14 de la *Charte de la Ville de Montréal*. Il est formé de représentants de chacune des municipalités liées; le nombre de représentants de chacune des municipalités est établi de façon proportionnelle à l'importance relative de leur population respective.

L'adoption, en 2008, de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal* (L.Q., chapitre 19) affecte notamment la compétence exclusive du conseil d'agglomération sur le réseau artériel des voies de circulation. En vertu de cette loi, à compter du 1^{er} janvier 2009, la propriété de ce réseau retourne aux municipalités reconstituées sur le territoire desquelles il se situe. De plus, toute dette relative à des travaux effectués sur ce réseau, par la Ville de Montréal, entre le 1^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2008 sera financée par une quote-part exigée des municipalités liées sur le territoire desquelles ont été réalisés les travaux. L'évaluation de la valeur comptable nette du réseau artériel des voies de circulation rétrocédé aux municipalités reconstituées et des créances associées aux travaux effectués sur le territoire de ces municipalités entre le 1^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2008 n'étant pas complétée, il n'a pas été possible d'en estimer l'incidence sur l'état consolidé de la situation financière de la Ville.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus applicables aux administrations locales recommandés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Dans les notes, tableaux complémentaires et informations sectorielles, l'expression « Ville » désigne l'entité formée par la Ville de Montréal et les organismes qu'elle contrôle et l'expression « administration municipale » réfère à la Ville de Montréal excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Ville et des organismes qu'elle contrôle. Ces organismes sont : la Société de transport de Montréal, la Société d'habitation et de développement de Montréal, le Technoparc Montréal (antérieurement Technoparc Saint-Laurent), la Société du parc Jean-Drapeau, le Conseil des arts de Montréal, le Conseil interculturel de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal, la Société de gestion NauBerges de Lachine et Anjou 80. Les transactions interorganismes et les soldes réciproques sont éliminés.

b) Méthode de comptabilité

La comptabilisation des transactions aux livres de la Ville s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de dépenses sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2008

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**c) Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés aux titres des revenus, des dépenses, des actifs, des passifs, des engagements et des éventualités. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations comprennent : la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée de vie estimative des immobilisations, les provisions à l'égard des coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides, des contestations d'évaluation et d'autres provisions et les hypothèses actuarielles reliées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

d) Placements

Les placements temporaires sont présentés au moindre du coût et de leur juste valeur.

Les autres placements sont présentés au coût et sont dévalués lorsque survient une baisse de valeur durable. L'escompte ou la prime relatifs aux placements sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire jusqu'à l'échéance. L'utilisation des sommes accumulées au compte « Placements – Fonds d'amortissement » est restreinte aux remboursements d'emprunts à long terme ne comportant pas de remboursement annuel.

e) Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette. La portion de ces propriétés, destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent, est présentée dans les actifs financiers.

f) Prêts

Les prêts sont présentés au coût. Les prêts assortis de conditions avantageuses importantes sont présentés à la valeur nominale actualisée pour tenir compte de la valeur de l'élément subvention. L'écart d'actualisation est amorti sur la durée des prêts selon la méthode de l'intérêt réel.

g) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	15 à 40 ans
Réseau du métro	25 à 100 ans
Bâtiments	25 à 40 ans
Améliorations locatives	5 à 15 ans
Véhicules	5 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	5 à 25 ans
Autres	20 à 25 ans

L'amortissement est porté en réduction de l'investissement net dans les immobilisations.

h) Stocks

Les stocks sont comptabilisés au coût, établi selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2008

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**i) Autres actifs non financiers**

Les frais d'émission de titres sont amortis sur la durée des emprunts selon la méthode de l'amortissement linéaire.

j) Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière ou de valeur locative et à des contestations de codification prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

k) Revenus reportés

Les primes à l'émission de titres sont amorties sur la durée des emprunts et les revenus reportés résultant d'une vente de concession sont amortis sur la durée de l'entente selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les gains de change nets non matérialisés sont amortis selon la méthode décrite à la note 2 u).

l) Surplus affecté

Le surplus affecté correspond à la partie du surplus dont l'utilisation est réservée par la *Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais* (2000, chapitre 56), par la Charte de la Ville ou par des résolutions adoptées par le conseil municipal, le conseil d'agglomération et les conseils d'arrondissements.

m) Réserves financières et fonds réservés

Certaines sommes perçues par la Ville doivent être comptabilisées dans des comptes spéciaux et être utilisées à des fins spécifiques, notamment pour l'aménagement et l'entretien des parcs et terrains de jeux et d'unités de stationnement, pour la fourniture des services de l'eau et de la voirie ainsi que pour l'acquisition d'immobilisations. Les soldes relatifs au financement des dépenses d'immobilisations sont présentés dans les fonds réservés.

n) Montant à pouvoir dans le futur

Le montant à pouvoir dans le futur correspond au solde net des dépenses de fonctionnement constatées à l'état des activités financières qui feront l'objet d'une taxation future. À l'exception du solde lié à l'obligation initiale au 1^{er} janvier 2007 relative aux avantages complémentaires de retraite et aux autres avantages sociaux futurs postérieurs à l'emploi, ce montant sera viré par affectation à l'état des activités financières sur des périodes estimatives s'échelonnant jusqu'en 2045. Le montant à pouvoir résulte des éléments suivants :

- l'application des mesures transitoires reliées à des modifications de conventions comptables survenues en l'an 2000 (amortissement sur une période estimative s'échelonnant jusqu'en 2020) ;
- l'obligation initiale au titre des avantages sociaux futurs (amortissement de l'obligation au titre des régimes de retraite sur une période estimative s'échelonnant jusqu'en 2017) ;
- le financement à long terme de certaines dépenses de fonctionnement reliées essentiellement au refinancement, effectué en 2003 et 2005, d'actes notariés concernant certains régimes de retraite (amortissement sur une période estimative s'échelonnant jusqu'en 2045).

o) Investissement net dans les immobilisations

L'investissement net dans les immobilisations correspond à la valeur comptable nette des immobilisations réduite de la portion de la dette reliée à ces immobilisations et des gains de change nets non matérialisés afférents et augmentée des placements du fonds d'amortissement accumulés pour le remboursement de cette dette et des débiteurs à recouvrer de tiers pour ledit remboursement.

p) Revenus de transferts

Les revenus de transferts sont constatés à l'état des activités financières lors de l'enregistrement des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'immobilisations auxquelles ils se rapportent dans la mesure où la Ville a satisfait aux critères d'admissibilité.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2008

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**q) Charges et obligations au titre des avantages sociaux futurs****- Régimes à prestations déterminées**

Le passif relatif à ces régimes reflète l'écart, à la fin de l'exercice, entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs des régimes, net des gains et pertes actuariels non amortis et de la provision pour moins-value. L'évaluation actuarielle de ce passif est établie selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service avec projection des salaires. Elle est aussi basée sur des hypothèses actuarielles qui incorporent la meilleure estimation de la direction reliée, entre autres, aux taux d'actualisation, aux taux de rendement prévus des actifs des régimes et aux taux de croissance des salaires et des coûts des soins de santé.

Les actifs des régimes sont évalués selon une valeur liée au marché établie sur une période n'excédant pas cinq ans.

Le coût des services passés, relié aux modifications des régimes, est constaté dans l'exercice au cours duquel les modifications sont apportées.

Les gains et pertes actuariels, résultant de l'écart entre le rendement réel et le rendement prévu des actifs des régimes ou découlant des modifications des hypothèses actuarielles, sont reportés puis amortis sur la durée de service moyenne restante des employés actifs. Au 31 décembre 2008, cette durée de service moyenne restante varie de 8 à 16 ans.

- Régimes à cotisations déterminées et régimes de retraite des élus municipaux

La charge de retraite de ces régimes est constatée au moment où les cotisations sont dues.

r) Coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides

La Ville assumera, à compter de 2009 et pour une période estimée à 20 ans, les coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides qu'elle a exploitées. Ces coûts provisionnés correspondent à la valeur actualisée des dépenses liées au recouvrement final du site ainsi qu'au contrôle et à l'entretien des systèmes de captage et de traitement des biogaz et des produits de lixiviation. Ces coûts estimatifs sont constatés en fonction de la capacité utilisée des décharges.

Les hypothèses relatives au calcul de ces coûts sont révisées périodiquement pour tenir compte des progrès dans la gestion des décharges contrôlées de déchets solides.

s) Obligations environnementales

La Ville comptabilise un passif environnemental lorsque l'application de mesures correctives est probable et que les coûts de ces mesures peuvent être estimés de façon raisonnable.

t) Remboursement de la dette à long terme

Ce poste représente les remboursements d'emprunts et les versements au fonds d'amortissement relatifs aux emprunts servant à financer les dépenses d'immobilisations et pour lesquels ces remboursements ne sont pas couverts par des tiers.

u) Conversion de devises

Les revenus et les dépenses résultant d'opérations conclues en devises sont convertis en dollars canadiens aux cours en vigueur à la date des transactions.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière.

Les remboursements d'emprunts et les versements au fonds d'amortissement, relatifs à des emprunts libellés en devises qui ne font pas l'objet d'une couverture contre les risques de change, sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Pour ces emprunts, les gains ou les pertes résultant de l'écart entre le taux de conversion original et le taux de conversion à la date du remboursement ou du versement sont imputés à l'état des activités financières.

Le gain ou la perte de change rattaché à un élément monétaire à long terme libellé en devises mais ne faisant pas l'objet d'une couverture contre les risques de change est constaté à l'état de la situation financière à titre d'élément reporté et imputé à l'état des activités financières selon la méthode de l'amortissement linéaire calculée sur la durée restante des emprunts.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2008

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**v) Instruments financiers dérivés**

La Ville utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de change et le risque de taux d'intérêt auxquels l'expose sa dette à long terme. Elle n'utilise pas d'instruments financiers à des fins de transaction ou de spéculation.

La Ville utilise des contrats de swaps de devises dans le cadre de la gestion du risque associé aux emprunts libellés en devises étrangères. Ces swaps de devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Ceux qui constituent des actifs financiers sont retranchés de la dette à long terme, ceux qui constituent des passifs financiers y sont ajoutés. Les gains et les pertes reliés à ces dérivés sont constatés dans la même période que les gains et les pertes de change rattachés à la dette correspondante et sont portés en réduction de ces derniers.

De plus, la Ville utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt dans le cadre de la gestion du risque de taux d'intérêt relié à sa dette. Ces contrats donnent lieu à des échanges d'intérêt qui sont comptabilisés à titre d'ajustement des frais de financement. Les montants à payer à des contreparties ou à recevoir de contreparties sont pris en compte à titre d'ajustement des intérêts courus sur la dette correspondante.

w) Compétences d'agglomération

En vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q., chapitre E-20.001), la Ville exerce, en plus de ses compétences de nature locale, les compétences d'agglomération sur l'ensemble du territoire formé par les municipalités liées. Les compétences portant sur l'évaluation municipale, le transport collectif des personnes, les voies de circulation constituant le réseau artériel, l'alimentation en eau et l'assainissement des eaux, l'élimination et la valorisation des matières résiduelles, les cours d'eau et lacs municipaux, les services de police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de premiers répondants, la cour municipale, le logement social et l'aide destinée aux sans-abri et certains éléments du développement économique constituent les principales compétences d'agglomération. La ventilation des activités financières de fonctionnement et d'immobilisations, par type de compétences, est donnée aux tableaux complémentaires 1 et 2.

x) Sectorisation et présentation des dépenses de fonctionnement et d'immobilisations

La situation financière de la Ville, ses activités financières de fonctionnement et d'immobilisations ainsi que ses dépenses par objet sont ventilées entre les deux secteurs suivants : l'administration municipale et les organismes contrôlés.

Les dépenses de fonctionnement et d'immobilisations sont réparties entre les fonctions suivantes :

La fonction « administration générale » comprend l'ensemble des activités relatives à l'administration et à la gestion municipale. Les dépenses sont liées notamment au fonctionnement du conseil, à l'application de la loi et à la gestion financière, administrative et du personnel.

La fonction « sécurité publique » comprend les activités liées à la protection des personnes et de la propriété. Elle comporte toutes les dépenses relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile.

La fonction « transport » comprend l'ensemble des activités relatives à la planification, à l'organisation et à l'entretien des réseaux routiers ainsi qu'au transport des personnes et des marchandises.

La fonction « hygiène du milieu » comprend les dépenses relatives à l'eau et aux égouts, à la gestion des déchets et à la protection de l'environnement.

La fonction « santé et bien-être » comprend l'ensemble des services d'hygiène publique et de bien-être destinés aux personnes.

La fonction « aménagement, urbanisme et développement » comprend l'ensemble des activités relatives à l'élaboration et au maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, ainsi que les dépenses liées à l'élaboration des programmes de développement économique de la Ville.

La fonction « loisirs et culture » comprend l'ensemble des activités de planification, d'organisation et de gestion des programmes de loisirs et de culture.

La fonction « frais de financement » regroupe les intérêts et autres frais relatifs au financement des activités financières.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2008

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**y) Données budgétaires**

Les données budgétaires 2008, présentées aux annexes 1 – Activités financières de fonctionnement consolidées et 2 – Activités financières d'immobilisations consolidées cumulent les prévisions approuvées en décembre 2007 par le conseil municipal et par le conseil d'agglomération.

z) Modifications futures de conventions comptables

Les chapitres SP 1000, «Fondements conceptuels des états financiers», SP 1100, «Objectifs des états financiers», et SP 1200, «Présentation des états financiers», ont été modifiés et s'appliqueront à tous les ordres de gouvernement. Ces modifications portent principalement sur l'application, par les Administrations locales, du modèle de présentation de l'information qui a déjà été adopté par les gouvernements d'ordres supérieurs, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009. À compter de cette date, la Ville appliquera la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale.

À compter de l'exercice 2009, la Ville adoptera aussi les normes comptables publiées au chapitre SP 3150 portant sur les immobilisations corporelles. Ces normes exigeront notamment de passer en charges, dans l'état des activités financières, l'amortissement des immobilisations corporelles dont la durée de vie est limitée et de présenter, dans une catégorie d'immobilisations distincte, le coût total des terrains, lesquels ne seront plus amortis. La Ville évalue présentement l'incidence de l'application de ces nouvelles normes sur ses états financiers.

3- ENCAISSE ET PLACEMENTS

(en milliers de dollars)

	2008			2007
	Fonds d'amortissement	Autres	Total	Total
Encaisse		2 684 (1)	2 684	21 098
Placements				
Dépôts à terme et autres titres	141 735	744 738 (1)	886 473	756 994
Obligations et débetures	1 114 281	12 402	1 126 683	1 173 728
	<u>1 256 016</u>	<u>759 824</u>	<u>2 015 840</u>	<u>1 951 820</u>

(1) L'encaisse et les placements temporaires se chiffrent à 747,4 M\$ (715,6 M\$ en 2007). Les placements temporaires, échéant dans moins d'un an, sont constitués essentiellement de billets, d'acceptations bancaires et de certificats de dépôts. Ils portent intérêt à des taux variant de 1 % à 4,57 % (de 4,3 % à 4,94 % en 2007).

Au 31 décembre 2008, la juste valeur des placements du fonds d'amortissement et des autres placements s'établit à 1 319,4 M\$ (1 264,3 M\$ en 2007).

Au 31 décembre 2007, les placements du fonds d'amortissement et les autres placements se chiffrent respectivement à 1 221,6 M\$ et 14,6 M\$.

Les obligations et débetures détenues par la Ville se composent essentiellement de titres émis par des gouvernements et leurs organismes, des municipalités, des commissions scolaires, des cégeps, des CLSC et des hôpitaux. Elles comprennent notamment des obligations de la Ville qui s'élèvent à 169,7 M\$ (169,5 M\$ en 2007).

La quasi-totalité des placements sont libellés en dollars canadiens au 31 décembre 2008 ainsi qu'au 31 décembre 2007.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2008

3- ENCAISSE ET PLACEMENTS (suite)

(en milliers de dollars)

Les échéances des placements du fonds d'amortissement et des obligations et débentures détenus par la Ville s'établissent comme suit :

	<u>Dépôts à terme et autres titres</u>	<u>Obligations et débentures</u>	<u>Total</u>	<u>Taux d'intérêt nominal pondéré</u>
31 décembre 2008				
2009	141 735	111 200	252 935	5,64 %
2010		164 239	164 239	6,12 %
2011		252 212	252 212	5,61 %
2012		45 006	45 006	5,86 %
2013		110 201	110 201	4,95 %
1 à 5 ans	141 735	682 858	824 593	5,64 %
6 à 10 ans		376 031	376 031	5,41 %
11 à 15 ans		61 269	61 269	4,77 %
16 à 20 ans		6 525	6 525	6,80 %
	<u>141 735</u>	<u>1 126 683</u>	<u>1 268 418</u>	
31 décembre 2007				
2008	62 501	147 727	210 228	6,68 %
2009		128 664	128 664	7,97 %
2010		163 846	163 846	6,09 %
2011		251 692	251 692	5,65 %
2012		44 203	44 203	5,91 %
1 à 5 ans	62 501	736 132	798 633	6,40 %
6 à 10 ans		383 076	383 076	5,29 %
11 à 15 ans		48 044	48 044	4,29 %
16 à 20 ans		6 476	6 476	6,85 %
	<u>62 501</u>	<u>1 173 728</u>	<u>1 236 229</u>	

4- DÉBITEURS

(en milliers de dollars)

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Taxes	78 481	91 304
Gouvernement du Canada et ses entreprises	92 322	97 332
Gouvernement du Québec et ses entreprises	2 011 223	1 955 805
Organismes municipaux	35 977	37 982
Services rendus et autres	332 798	291 293
	<u>2 550 801</u>	<u>2 473 716</u>

Une provision pour créances douteuses de 56,9 M\$ (87 M\$ en 2007) a été déduite des débiteurs.

Montant des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme

Gouvernement du Québec et ses entreprises	1 533 394	1 640 550
Organismes municipaux	34 510	34 510
	<u>1 567 904</u>	<u>1 675 060</u>

La juste valeur des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme s'établit à 1 671,8 M\$ (1 804,9 M\$ en 2007).

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2008

4- DÉBITEURS (suite)
(en milliers de dollars)

Les encaissements des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme, dont les modalités sont déterminées au 31 décembre 2008, s'établissent comme suit :

	<u>Encaissements</u>	<u>Taux d'intérêt nominal pondéré</u>	<u>Refinancement</u>
31 décembre 2008			
2009	95 368	5,86 %	25 450
2010	67 021	6,44 %	36 187
2011	69 728	6,43 %	31 628
2012	91 011	5,41 %	37 571
2013	85 357	5,33 %	53 907
1 à 5 ans	408 485	5,84 %	184 743
6 à 10 ans	508 317	5,28 %	200 123
11 à 15 ans	117 754	6,79 %	2 161
16 à 20 ans	86 456	5,28 %	6 345
	<u>1 121 012</u>	<u>5,64 %</u>	<u>393 372</u>
31 décembre 2007			
2008	104 070	5,32 %	87 509
2009	116 133	5,67 %	12 581
2010	82 688	5,54 %	40 575
2011	80 658	5,57 %	31 630
2012	100 562	5,54 %	38 930
1 à 5 ans	484 111	5,53 %	211 225
6 à 10 ans	499 069	5,51 %	202 248
11 à 15 ans	138 739	6,86 %	2 161
16 à 20 ans	59 424	5,84 %	6 345
	<u>1 181 343</u>	<u>5,69 %</u>	<u>421 979</u>

5- PRÊTS
(en milliers de dollars)

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Prêts hypothécaires et autres	38 953	20 043
Soldes de prix de vente	6 217	10 271
	<u>45 170</u>	<u>30 314</u>

Les prêts hypothécaires et autres, échéant de 2009 à 2033, portent intérêt à des taux variant entre 0 % et 9 %. Un montant de 4,6 M\$ a été déduit de la valeur des prêts pour les présenter à la valeur nominale actualisée (4,9 M\$ en 2007).

Les soldes de prix de vente, échéant de 2009 à 2017, portent intérêt à des taux variant entre 0 % et 9 %.

Au 31 décembre 2008, la juste valeur des prêts hypothécaires et autres et des soldes de prix de vente s'établit à 44,7 M\$ (30,3 M\$ en 2007).

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2008

6- IMMOBILISATIONS
(en milliers de dollars)

	<u>Solde au</u> <u>31-12-2007</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>	<u>Solde au</u> <u>31-12-2008</u>
COÛT				
Infrastructures	8 146 415	565 917	111 400	8 600 932
Réseau du métro	2 086 768	163 724	6	2 250 486
Bâtiments	2 109 726	95 379	35 556	2 169 549
Améliorations locatives	67 573	5 452	736	72 289
Véhicules	1 088 562	87 202	58 771	1 116 993
Ameublement et équipement de bureau	361 729	98 288	39 148	420 869
Machinerie, outillage et équipement	196 111	38 563	670	234 004
Terrains	57 159	20 458		77 617
Autres	27 209	1 246	1 471	26 984
	<u>14 141 252</u>	<u>1 076 229</u>	<u>247 758</u>	<u>14 969 723</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
Infrastructures	3 443 969	283 890	111 400	3 616 459
Réseau du métro	1 318 053	27 984		1 346 037
Bâtiments	992 723	57 740	15 360	1 035 103
Améliorations locatives	33 530	4 107	736	36 901
Véhicules	559 401	74 117	56 469	577 049
Ameublement et équipement de bureau	152 968	50 873	39 148	164 693
Machinerie, outillage et équipement	79 503	15 549	670	94 382
Autres	20 653	2 430	1 471	21 612
	<u>6 600 800</u>	<u>516 690</u>	<u>225 254</u>	<u>6 892 236</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE	<u><u>7 540 452</u></u>			<u><u>8 077 487</u></u>

7- AUTRES ACTIFS NON FINANCIERS
(en milliers de dollars)

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Émission de titres	36 245	27 125
Autres	15 973	19 191
	<u>52 218</u>	<u>46 316</u>

8- EMPRUNTS TEMPORAIRES

La Ville dispose de marges de crédit à demande auprès de différentes institutions bancaires totalisant un maximum de 726 M\$. En vertu de ces ententes, les montants peuvent être prélevés en dollars canadiens ou américains à des taux variables fondés sur le taux préférentiel des institutions bancaires. Ces marges de crédit sont non garanties et renouvelables annuellement. Au 31 décembre 2008, les marges de crédit utilisées se chiffrent à 318,2 M\$ (113,1 M\$ en 2007) et portent intérêts à un taux moyen pondéré de 3,27 %.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2008

9- CRÉDITEURS, PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
(en milliers de dollars)

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Fournisseurs	440 303	332 663
Salaires, déductions à la source et avantages sociaux	460 615	482 860
Intérêts courus sur la dette à long terme	77 092	81 890
Provisions		
Coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides	44 336	34 122
Contestations d'évaluation	120 185	102 634
Autres	115 450	96 666
Dépôts et retenues de garantie	44 958	38 887
Gouvernement du Québec et ses entreprises	36 636	33 760
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14 060	10 738
Autres	52 088	33 963
	<u>1 405 723</u>	<u>1 248 183</u>

10- REVENUS REPORTÉS
(en milliers de dollars)

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Prime à l'émission de titres	41 971	43 193
Vente de concession	32 000	34 000
Transferts	47 058	37 624
Régime de retraite	6 106	6 910
Gains de change nets non matérialisés	1 260	7 812
Autres	10 174	12 715
	<u>138 569</u>	<u>142 254</u>

11- DETTE À LONG TERME
(en milliers de dollars)

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Obligations et billets		
Dollars canadiens (1)	7 289 913	7 259 669
Monnaies étrangères	135 950	108 191
Autres dettes à long terme		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2 997	3 311
Emprunts à terme et hypothèques immobilières (2)	194 949	210 817
Autres	14 575	18 325
	<u>7 638 384</u>	<u>7 600 313</u>

(1) Comprend la dette à long terme reliée au remboursement de l'obligation nette des régimes de retraite qui se chiffre à 1 328,4 M\$ (1 417,3 M\$ en 2007).

(2) Les hypothèques immobilières, au montant de 64,4 M\$ (50,6 M\$ en 2007) sont garanties par des propriétés d'une valeur comptable de 64,6 M\$ (51 M\$ en 2007).

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2008

11- DETTE À LONG TERME (suite)
(en milliers de dollars)

Le recouvrement de la dette à long terme aux fins de son remboursement se répartit de la façon suivante :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
À la charge des contribuables		
De la municipalité centrale	2 839 767	2 935 035
De l'agglomération	1 727 019	1 540 536
Sommes accumulées au fonds d'amortissement	1 256 016	1 221 604
Montant des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	1 533 394	1 640 550
Organismes municipaux	34 510	34 510
À recouvrer de tiers par le biais de redevances	<u>247 678</u>	<u>228 078</u>
	<u>7 638 384</u>	<u>7 600 313</u>

La Ville utilise des contrats de swaps de devises et de taux d'intérêt pour des emprunts totalisant 674,9 M\$ (731,4 M\$ en 2007). Les passifs financiers associés à ces swaps, qui se chiffrent à 107,4 M\$ (181,5 M\$ en 2007), sont compris dans le montant de la dette à long terme.

En considérant ces swaps, la quasi-totalité des emprunts de la Ville portent intérêt à taux fixe. Au 31 décembre 2008, les emprunts contractés en devises ne faisant pas l'objet d'une couverture s'élèvent à 136 M\$ (108,2 M\$ en 2007) et la perte sur change relative à ceux-ci se chiffre à 35 M\$ (7,2 M\$ en 2007). À cet effet, une provision de 29,4 M\$ (26,7 M\$ en 2007) est enregistrée au fonds d'amortissement.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

Années d'échéance	2008			2007				
	Dollars canadiens (1)	Monnaies étrangères	À Échéance	À refinancer	Échéance nette	À Échéance	Échéance nette	
2008						733 489	225 434	508 055
2009	500 415	39 736	540 151	98 864	441 287	492 643	94 004	398 639
2010	711 172		711 172	158 942	552 230	672 662	156 996	515 666
2011	621 959		621 959	141 726	480 233	583 067	138 994	444 073
2012	435 324	42 630	477 954	207 997	269 957	447 716	213 155	234 561
2013	<u>560 080</u>	<u>53 215</u>	<u>613 295</u>	<u>302 082</u>	<u>311 213</u>			
1 à 5 ans	2 828 950	135 581	2 964 531	909 611	2 054 920	2 929 577	828 583	2 100 994
6 à 10 ans	2 464 853		2 464 853	735 656	1 729 197	2 359 604	746 985	1 612 619
11 à 15 ans	274 504		274 504	8 333	266 171	188 212	8 333	179 879
16 à 20 ans	882 396		882 396	8 172	874 224	992 390	8 172	984 218
2043	932 556		932 556		932 556	1 010 952		1 010 952
2045	119 174		119 174		119 174	119 174		119 174
À perpétuité		370	370		370	404		404
TOTAL	<u>7 502 433</u>	<u>135 951</u>	<u>7 638 384</u>	<u>1 661 772</u>	<u>5 976 612</u>	<u>7 600 313</u>	<u>1 592 073</u>	<u>6 008 240</u>

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2008

11- DETTE À LONG TERME (suite)
(en milliers de dollars)**Sommaire de la dette :**

	2008			2007		
	Monnaies étrangères	Dollars canadiens	%	Monnaies étrangères	Dollars canadiens	%
Dollars canadiens (1)		7 502 433	98,22		7 492 122	98,57
Dollars américains	67 624	82 366	1,08	67 624	67 037	0,88
Francs suisses	46 700	53 215	0,70	46 700	40 750	0,54
Livres sterling	192	370	0,00	192	404	0,01
		<u>7 638 384</u>	<u>100,00</u>		<u>7 600 313</u>	<u>100,00</u>

(1) Incluant les emprunts contractés en devises faisant l'objet d'une couverture.

Taux d'intérêt

Les taux d'intérêt présentés dans le tableau tiennent compte du taux d'intérêt nominal et de l'incidence des swaps de taux d'intérêt.

Années d'échéance	2008			2007
	Dollars canadiens	Monnaies étrangères	Moyenne pondérée	Moyenne pondérée
1 à 5 ans	6,12 %	3,80 %	6,02 %	6,36 %
6 à 10 ans	5,04 %		5,04 %	5,11 %
11 à 15 ans	6,00 %		6,00 %	6,40 %
16 à 20 ans	5,41 %		5,41 %	5,46 %
2043	6,00 %		6,00 %	6,00 %
2045	6,00 %		6,00 %	6,00 %
À perpétuité		3,00 %	3,00 %	3,00 %
Moyenne pondérée	<u>5,66 %</u>	<u>3,80 %</u>	<u>5,63 %</u>	<u>5,80 %</u>

Juste valeur

La juste valeur de la dette se chiffre à 8 105 M\$ (8 026,2 M\$ en 2007). Elle comprend des passifs financiers nets associés à des swaps de devises et de taux d'intérêt de 168,8 M\$ (233,1 M\$ en 2007).

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2008

12- PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

(en milliers de dollars)

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Régimes de retraite à prestations déterminées	204 514	81 153
Autres régimes de retraite	<u>216 148</u>	<u>206 886</u>
	<u>420 662</u>	<u>288 039</u>

Les charges relatives aux régimes à prestations déterminées se chiffrent à 267,2 M\$ (212,9 M\$ en 2007). Les charges relatives aux régimes de retraite à cotisations déterminées et aux régimes de retraite des élus municipaux s'élèvent respectivement à 0,6 M\$ (0,6 M\$ en 2007) et 1,8 M\$ (1,9 M\$ en 2007).

Régimes à prestations déterminées

a) Description des régimes

La Ville offre à la plupart de ses employés différents régimes de retraite à prestations déterminées. En vertu de ces régimes, les prestations versées aux employés sont basées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen des années les mieux rémunérées. Les cotisations de la Ville sont établies suivant différentes méthodes actuarielles.

Des avantages complémentaires de retraite, liés à l'assurance-vie et aux assurances couvrant le remboursement des frais médicaux et dentaires sont aussi accordés à certains employés. De plus, des avantages postérieurs à l'emploi sont aussi fournis. Ces avantages comprennent notamment les prestations de remplacement du revenu, les prestations complémentaires de chômage, le maintien des protections durant des périodes d'absence temporaire et certaines allocations de départ. Ces régimes ne sont pas capitalisés.

b) Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants portés à l'état consolidé de la situation financière

	<u>2008</u>		<u>2007</u>	
	<u>Régimes de retraite</u>	<u>Autres régimes</u>	<u>Régimes de retraite</u>	<u>Autres régimes</u>
Valeur actuarielle des actifs des régimes	12 936 672		13 250 597	
Obligation au titre des prestations constituées	<u>(13 116 207)</u>	<u>(198 387)</u>	<u>(12 529 804)</u>	<u>(204 771)</u>
Situation de capitalisation (déficit)	(179 535)	(198 387)	720 793	(204 771)
Pertes (gains actuariels) non amortis	<u>977 277</u>	<u>(17 761)</u>	<u>163 841</u>	<u>(2 115)</u>
Actif (passif) au titre des prestations constituées	797 742	(216 148)	884 634	(206 886)
Provision pour moins-value	<u>(1 002 256)</u>		<u>(965 787)</u>	
Passif au titre des avantages sociaux futurs	<u>(204 514)</u>	<u>(216 148)</u>	<u>(81 153)</u>	<u>(206 886)</u>

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2008

12- PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

(en milliers de dollars)

c) Régimes dont l'obligation au titre des prestations constituées excède les actifs

	2008		2007	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligation au titre des prestations constituées	(6 313 617)	(198 387)	(3 417 344)	(204 771)
Valeur actuarielle des actifs des régimes	5 457 300		2 986 147	
Situation de déficit	<u>(856 317)</u>	<u>(198 387)</u>	<u>(431 197)</u>	<u>(204 771)</u>

d) Valeur actuarielle des actifs des régimes

	2008		2007	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Solde au début de l'exercice	13 250 597		12 621 647	
Cotisations de l'exercice	216 186	11 849	237 493	13 619
Rendement prévu des actifs des régimes	835 744		830 014	
Prestations versées	(756 157)	(11 849)	(730 775)	(13 619)
Gain (perte) survenu dans l'exercice sur le rendement prévu des actifs des régimes	(609 698)		292 218	
Solde à la fin de l'exercice	<u>12 936 672</u>	<u></u>	<u>13 250 597</u>	<u></u>
Juste valeur des actifs des régimes	<u>10 659 807</u>	<u></u>	<u>13 419 209</u>	<u></u>

e) Obligation au titre des prestations constituées

	2008		2007	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Solde au début de l'exercice	12 529 804	204 771	11 742 303	199 140
Coût des services rendus au cours de l'exercice	308 640	9 538	291 910	11 301
Coût des services passés	152 076	1 919	1 106	
Prestations versées	(756 157)	(11 849)	(730 775)	(13 619)
Intérêts débiteurs sur l'obligation	791 150	10 263	769 201	10 064
Perte (gain) survenu dans l'exercice sur l'obligation	90 694	(16 255)	456 059	(2 115)
Solde à la fin de l'exercice	<u>13 116 207</u>	<u>198 387</u>	<u>12 529 804</u>	<u>204 771</u>

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2008

12- PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
(en milliers de dollars)

f) Composantes de la charge des régimes à prestations déterminées

	2008		2007	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Coût des services rendus au cours de l'exercice	308 640	9 538	291 910	11 301
Coût des services passés	152 076	1 919	1 106	
Cotisations des employés	(93 502)		(92 024)	
Gains actuariels non amortis constatés en diminution du coût des services passés	(128 576)			
Amortissement des pertes (gains) actuariels	15 532	(609)		
Charge au titre des avantages de retraite	254 170	10 848	200 992	11 301
Intérêts débiteurs sur l'obligation	791 150	10 263	769 201	10 064
Rendement prévu des actifs des régimes	(835 744)		(830 014)	
Charge d'intérêt	(44 594)	10 263	(60 813)	10 064
Variation de la provision pour moins-value	36 469		51 343	
Charge totale	246 045	21 111	191 522	21 365

g) Principales hypothèses actuarielles (taux pondérés)

Les principales hypothèses actuarielles utilisées dans le cadre des évaluations actuarielles réalisées au cours de la période du 31 décembre 2004 au 31 décembre 2007 sont les suivantes :

	2008		2007	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Taux d'actualisation	6,25 % à 6,75 %	5,00 %	6,25 % à 6,75 %	5,00 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	6,25 % à 6,75 %		6,25 % à 6,75 %	
Taux de croissance des salaires	3,00 % à 4,00 %	4,00 %	3,00 % à 4,00 %	4,00 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé		9,01 %		9,63 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé		4,05 %		4,05 %
Année où le taux devrait se stabiliser		2017		2017
Taux initial de croissance du coût des soins dentaires		4,00 %		4,00 %

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2008

12- PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
(en milliers de dollars)**Régimes à cotisations déterminées et régimes des élus municipaux**

a) Description des régimes

Certains employés participent à des régimes de retraite à cotisations déterminées où la cotisation de la Ville représente un pourcentage de la rémunération. Les élus municipaux participent quant à eux à des régimes de retraite à prestations déterminées administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances du Québec. Les cotisations de la Ville sont fixées par le gouvernement.

b) Cotisations de l'employeur

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Régimes à cotisations déterminées	591	569
Régimes de retraite des élus municipaux	1 817	1 863

13- INVESTISSEMENT NET DANS LES IMMOBILISATIONS
(en milliers de dollars)

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
ACTIF		
Placements – Fonds d'amortissement	1 256 016	1 221 604
Montant des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme	1 355 923	1 455 146
Immobilisations	<u>8 077 487</u>	<u>7 540 452</u>
	<u>10 689 426</u>	<u>10 217 202</u>
PASSIF ET AVOIR DES CONTRIBUABLES		
Revenus reportés – Gains de change nets non matérialisés	(1 260)	(7 812)
Dette à long terme	(7 638 384)	(7 600 313)
Dette en cours de refinancement	(10 531)	(25 395)
Dette n'affectant pas l'investissement net dans les immobilisations	<u>1 453 044</u>	<u>1 543 564</u>
	<u>(6 197 131)</u>	<u>(6 089 956)</u>
	<u>4 492 295</u>	<u>4 127 246</u>

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2008

14- REVENUS DE TRANSFERTS

(en milliers de dollars)

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Transferts - activités financières de fonctionnement		
Gouvernement du Québec	368 065	391 631
Transferts - activités financières d'immobilisations		
Gouvernement du Canada		
Programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec	1 833	2 081
Programme de sécurité dans les transports	7 215	
Gouvernement du Québec		
Programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec		971
Programme d'infrastructures Québec-Municipalités	129 681	260 544
SOFIL	100 412	121 764
Autres	20 306	3 812
	<u>259 447</u>	<u>389 172</u>
	<u>627 512</u>	<u>780 803</u>

15- REVENUS D'INTÉRÊTS

(en milliers de dollars)

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Fonds d'amortissement	62 471	66 044
Encaisse et autres intérêts	54 015	63 769
Arriérés de taxes	8 529	7 646
	<u>125 015</u>	<u>137 459</u>

16- INSTRUMENTS FINANCIERS**Utilisation d'instruments dérivés**

La Ville utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de change et le risque d'intérêt auxquels l'expose sa dette à long terme. Elle n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction et de spéculation.

Positions de change et d'intérêt

Au 31 décembre 2008, en considérant l'utilisation des contrats de swaps de devises et de taux d'intérêt, la quasi-totalité des emprunts de la Ville sont libellés en dollars canadiens et portent intérêt à taux fixe.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2008

16- INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**Risque de crédit**

Dans le cadre de l'utilisation d'instruments financiers dérivés, la Ville est sujette à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement par des tierces parties. La Ville considère que ces parties seront en mesure de rencontrer leurs obligations puisqu'elle ne traite qu'avec des institutions reconnues ayant une cote de crédit supérieure à la sienne.

Juste valeur

La juste valeur de l'encaisse et des placements temporaires, des débiteurs autres que ceux à affecter au remboursement de la dette à long terme, des emprunts temporaires et des créditeurs, provisions et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers.

Le tableau qui suit illustre la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers :

(en milliers de dollars)	2008		2007	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Placements	1 319 449	1 268 418	1 264 348	1 236 229
Débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme	1 671 763	1 567 904	1 804 882	1 675 060
Prêts	44 655	45 170	30 314	30 314
Dette à long terme	8 104 973	7 638 384	8 026 160	7 600 313

La juste valeur des placements correspond au montant auquel ils pourraient être échangés sur le marché entre parties indépendantes. La juste valeur des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme, des prêts ainsi que la juste valeur de la dette à long terme sont fondées essentiellement sur le calcul des flux monétaires actualisés en utilisant les taux de rendement ou le cours du marché en fin d'exercice d'instruments similaires ayant la même échéance. La juste valeur des swaps reflète le montant que la Ville encaisserait ou débourserait si ces contrats étaient terminés à cette date. Au 31 décembre 2008, la juste valeur et la valeur comptable des passifs financiers associés aux swaps se chiffrent à 168,8 M\$ et 107,4 M\$ (233,1 M\$ et 181,5 M\$ en 2007). Ils sont compris dans les montants de la dette à long terme.

17- ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS**a) Obligations contractuelles**

En vertu d'obligations contractuelles, qui concernent principalement des contrats de location de propriétés, de location de machinerie et de divers équipements, de service pour le déneigement et la collecte des ordures, la Ville s'est engagée à effectuer des versements pour un montant global de 1 107,5 M\$. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices sont estimés comme suit :

2009	2010	2011	2012	2013	2014-2069	Total
216,8 M\$	176,6 M\$	137,8 M\$	112,9 M\$	87,5 M\$	375,9 M\$	1 107,5 M\$

Les engagements à l'égard des dépenses d'immobilisations se chiffrent à 1 159,8 M\$.

La Ville a négocié des ententes pour l'approvisionnement en diesel à prix fixe. Au 31 décembre 2008, le solde de l'engagement s'élève à 78,3 M\$.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2008

17- ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)**b) Propriété des biens relatifs au prolongement du métro sur le territoire de la Ville de Laval**

Le 28 avril 2007, l'Agence métropolitaine de transport a cédé à titre gratuit à la Ville (Société de transport de Montréal) les biens relatifs au prolongement du métro sur le territoire de la Ville de Laval en vertu de l'article 47 de la *Loi sur l'Agence métropolitaine de transport* « l'entente de cession du 28 avril 2007 ». Le 21 décembre 2007, cette cession a été annulée conditionnellement à ce qu'une nouvelle entente soit négociée entre les parties avant le 28 février 2008 « l'entente de rétrocession du 21 décembre 2007 ». L'échéance de l'entente de rétrocession du 21 décembre 2007 a été reportée au 30 juin 2009.

La conclusion de cette entente pourrait entraîner une augmentation des actifs ainsi que des passifs et de l'avoir des contribuables de la Ville d'un montant d'environ 1 500,0 M\$, soit 750,0 M\$ à titre d'immobilisations corporelles et de débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme ainsi que 750,0 M\$ à titre de dette à long terme et d'investissement net dans les immobilisations. L'impact sur les activités financières de la Ville serait nul en raison des subventions à recevoir du ministère des Transports du Québec.

c) Stationnement tarifé

En 1995, la Ville a confié l'exclusivité de ses activités relatives au stationnement tarifé en autoparc et sur rue pour une portion de son territoire à un organisme privé en vertu d'une entente échéant le 31 décembre 2024 et renouvelable pour une période additionnelle minimale de dix ans. À l'expiration de cette entente, la Ville s'est engagée à acheter de l'organisme les immobilisations ayant trait au stationnement tarifé à leur juste valeur marchande. Toutefois, pour la durée complète de l'entente, la Ville bénéficie d'une option d'achat sur les terrains de stationnement correspondant au prix d'acquisition payé par l'organisme. Au 31 décembre 2008, la valeur comptable nette de ces immobilisations, incluant le coût d'acquisition des terrains de stationnement de 5,3 M\$, est de 20,9 M\$. De plus, la Ville s'est portée garante d'un emprunt dont le solde s'élève à 21,3 M\$ au 31 décembre 2008.

d) Cité du commerce électronique

Dans le cadre d'une convention de gestion relative au projet immobilier de la Cité du commerce électronique, la Ville s'est portée garante d'un emprunt dont le solde s'élève à 33,7 M\$ au 31 décembre 2008.

e) Réclamations et assurances

Les réclamations pendantes en justice contre la Ville s'élèvent à 2 259,1 M\$. Elles comprennent notamment une poursuite, pouvant atteindre 1 600 M\$, relative à la présence d'herbe à poux en fleurs sur les terrains détenus par la Ville. Les avocats de la Ville considèrent que le règlement de ces réclamations n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Ville.

L'administration municipale ne contracte aucune assurance contre les risques. Par contre, en vertu de sa charte, elle doit prévoir à son budget une somme d'au moins 1 % de ses dépenses afin de couvrir les dépenses non prévues au budget, le règlement des réclamations et le paiement des condamnations judiciaires.

f) Environnement

La Ville, à titre de propriétaire de terrains contaminés, pourrait être tenue de poser certains gestes pour se conformer à la *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives relativement à la protection et à la réhabilitation des terrains* (2002, chapitre 11). Entre autres, il pourrait s'agir de caractériser et, si requis, de réhabiliter un terrain après son utilisation ou lorsqu'elle en change l'utilisation. La Ville ne peut présentement établir le coût des mesures à apporter, ni leur mode de financement.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2008

18- COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM)

La Ville fait partie de la CMM, un organisme de réglementation, de planification, de coordination et de financement dans l'exercice des compétences qui lui sont conférées par la *Loi sur la communauté métropolitaine de Montréal* (L.R.Q. C-37.01) dans les domaines reliés à l'aménagement du territoire, au développement économique, au développement artistique ou culturel, au logement social, aux équipements, infrastructures, services et activités à caractère métropolitain, au transport en commun et au réseau artériel métropolitain, à la planification de la gestion des matières résiduelles, à l'assainissement de l'atmosphère et à l'assainissement des eaux.

Au cours de l'exercice, la contribution de la Ville à la CMM s'élève à 26,6 M\$ (26,5 M\$ en 2007). Pour sa part, la CMM a versé à la Ville la somme de 39,3 M\$ (39,7 M\$ en 2007) pour les coûts d'exploitation de certains équipements métropolitains assumés par la Ville ainsi que pour le programme des logements sociaux.

19- CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains des chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice courant.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008

TABLEAU 1 – ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉES PAR COMPÉTENCE

	2008	
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalizations
Revenus		
Taxes	1 024 121	1 035 669
Paiements tenant lieu de taxes	100 565	91 274
Transferts	194 648	227 434
Services rendus	258 384	335 586
Imposition de droits	102 641	126 726
Amendes et pénalités	115 191	82 177
Intérêts	90 388	86 916
Autres revenus	48 600	62 075
	<u>1 934 538</u>	<u>2 047 857</u>
Dépenses de fonctionnement		
Administration générale	382 942	317 707
Sécurité publique	13 186	14 908
Transport	232 896	316 885
Hygiène du milieu	155 291	145 899
Santé et bien-être	72 274	100 032
Aménagement, urbanisme et développement	124 805	115 284
Loisirs et culture	352 790	365 732
Frais de financement	340 590	334 390
	<u>1 674 774</u>	<u>1 710 837</u>
Surplus de l'exercice	<u>259 764</u>	<u>337 020</u>
Financement		
Remboursement de la dette à long terme	<u>(244 605)</u>	<u>(250 595)</u>
Affectations		
Activités financières d'immobilisations	(5 106)	(9 034)
Surplus non affecté		
Surplus affecté	25 423	96 761
Réserves financières et fonds réservés		(10 857)
Montant à pourvoir dans le futur	(35 476)	(50 018)
	<u>(15 159)</u>	<u>26 852</u>
Variation des soldes de fonds liée aux activités financières de fonctionnement de l'exercice	<u><u>113 277</u></u>	

(1) Les éliminations sont liées aux opérations entre les organismes inclus dans le périmètre comptable et aux opérations intercompétences.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008

(en milliers de dollars)

Compétences d'agglomération		2008				2007	
		Éliminations (1)		Total		Total	
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations	
1 635 312	1 651 592		(11 189)	2 659 433	2 676 072	2 597 439	
141 405	134 754			241 970	226 028	242 893	
249 349	140 631			443 997	368 065	391 631	
501 451	516 044	(37 798)	(60 628)	722 037	791 002	702 520	
1 891	1 883			104 532	128 609	132 202	
87 648	76 455			202 839	158 632	155 708	
33 392	38 099			123 780	125 015	137 459	
344 013	446 336	(301 700)	(346 005)	90 913	162 406	159 894	
2 994 461	3 005 794	(339 498)	(417 822)	4 589 501	4 635 829	4 519 746	
214 373	188 544	(34 905)	(42 364)	562 410	463 887	454 706	
841 684	865 096		(58)	854 870	879 946	830 115	
1 365 750	1 307 373	(310 000)	(341 360)	1 288 646	1 282 898	1 139 545	
245 402	217 408	(2 852)	(2 125)	397 841	361 182	342 084	
35 238	32 084		(9 738)	107 512	122 378	148 613	
49 470	43 846	(41)	(10 540)	174 234	148 590	160 033	
72 615	99 199		(22 054)	425 405	442 877	425 398	
75 194	121 600			415 784	455 990	427 837	
2 899 726	2 875 150	(347 798)	(428 239)	4 226 702	4 157 748	3 928 331	
94 735	130 644	8 300	10 417	362 799	478 081	591 415	
(143 484)	(150 947)			(388 089)	(401 542)	(378 279)	
(19 132)	(9 584)	(8 300)	(10 417)	(32 538)	(29 035)	(87 662)	
31 222	36 764			56 645	133 525	(13 403)	
	(52 701)				(63 558)	81 133	
36 659	22 798			1 183	(27 220)	(43 919)	
48 749	(2 723)	(8 300)	(10 417)	25 290	13 712	(56 717)	
	(23 026)				90 251	(120 568)	
						92 568	

Notes et tableaux complémentaires (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008

TABLEAU 2 – ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR COMPÉTENCE

	2008	
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations
Revenus		
Transferts	101 492	51 529
Autres revenus		
Contributions des promoteurs	5 630	7 061
Autres		270
	<u>107 122</u>	<u>58 860</u>
Dépenses d'immobilisations		
Administration générale	37 468	27 860
Sécurité publique		322
Transport	129 220	136 367
Hygiène du milieu	104 588	69 553
Santé et bien-être		2 974
Aménagement, urbanisme et développement	67 074	56 494
Loisirs et culture	83 998	68 153
	<u>422 348</u>	<u>361 723</u>
Déficit de l'exercice	<u>(315 226)</u>	<u>(302 863)</u>
Financement		
Financement à long terme des activités financières d'immobilisations	<u>282 648</u>	<u>259 411</u>
Affectations		
Activités financières de fonctionnement	5 106	9 034
Surplus non affecté		
Surplus affecté	25 423	4 253
Réserves financières et fonds réservés	2 049	2 466
	<u>32 578</u>	<u>15 753</u>
Variation des soldes de fonds liée aux activités financières d'immobilisations de l'exercice		<u>(27 699)</u>

(1) Les éliminations sont liées aux opérations entre les organismes inclus dans le périmètre comptable.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008

(en milliers de dollars)

Compétences d'agglomération		2008				2007	
		Éliminations (1)		Total		Total	
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations	
407 296	207 918			508 788	259 447	389 172	
1 001	284			6 631	7 345	12 519	
8 300	11 632	(8 300)	(10 417)		1 485	3 909	
416 597	219 834	(8 300)	(10 417)	515 419	268 277	405 600	
32 050	25 331			69 518	53 191	50 207	
33 846	37 185			33 846	37 507	35 570	
695 158	469 257			824 378	605 624	431 547	
147 197	96 592			251 785	166 145	115 907	
	3 730				6 704	3 588	
24 606	32 132			91 680	88 626	54 603	
77 643	50 279			161 641	118 432	78 609	
1 010 500	714 506			1 432 848	1 076 229	770 031	
(593 903)	(494 672)	(8 300)	(10 417)	(917 429)	(807 952)	(364 431)	
503 245	307 734			785 893	567 145	554 191	
19 132	9 584	8 300	10 417	32 538	29 035	87 662	
						(118)	
32 001	(72)			57 424	4 181	4 488	
39 525	27 001			41 574	29 467	28 574	
90 658	36 513	8 300	10 417	131 536	62 683	120 606	
	(150 425)				(178 124)	310 366	

Notes et tableaux complémentaires (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008

TABLEAU 3 – DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉES PAR OBJET

(en milliers de dollars)

	2008		2007
	Budget	Réalisations	Réalisations
Rémunération			
Élus	9 666	10 043	8 964
Employés	1 852 707	1 874 155	1 832 126
Cotisations de l'employeur			
Élus	3 530	4 170	3 029
Employés	535 454	564 328	464 844
Transport et communication	53 224	122 874	109 075
Services professionnels, techniques et autres			
Honoraires professionnels	89 661	72 152	63 818
Achats de services techniques	237 313	298 200	225 404
Autres	48 392	3 811	16 492
Location, entretien et réparation			
Location	99 227	89 757	80 404
Entretien et réparation	86 964	84 231	86 658
Biens durables			
Travaux de construction	4 998	14 483	11 530
Autres biens durables	16 782	5 364	2 085
Biens non durables			
Fourniture de services publics	115 565	114 819	109 395
Autres biens non durables	259 673	201 356	188 578
Frais de financement			
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de :			
La municipalité	269 736	284 123	253 154
Gouvernement du Québec et ses entreprises	93 116	124 226	99 996
Autres tiers	51 517	38 598	63 557
Autres frais de financement	1 415	9 043	11 130
Contributions à des organismes			
Organismes municipaux			
Communauté métropolitaine de Montréal	27 314	26 554	26 491
Villes reconstituées	14 271	14 218	14 295
Autres	11 427	144	139
Organismes gouvernementaux			
Agence métropolitaine de transport	36 788	36 011	33 395
Autres	10 398	10 395	8 667
Autres organismes	84 549	91 136	95 033
Autres objets			
Créances douteuses ou irrécouvrables	18 512	(15 227)	14 817
Autres	194 503	78 784	105 255
	4 226 702	4 157 748	3 928 331

Notes et tableaux complémentaires (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008

TABLEAU 4 – DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR OBJET

(en milliers de dollars)

	2008		2007
	Budget	Réalisations	Réalisations
Rémunération			
Élus			
Employés	21 066	45 085	42 664
Cotisations de l'employeur			
Élus			
Employés	6 081	5 847	9 056
Transport et communication	120	6 051	599
Services professionnels, techniques et autres			
Honoraires professionnels	80 666	70 582	49 572
Achats de services techniques	1 985	54 176	44 445
Autres	2 838		
Location, entretien et réparation			
Location		25	1 229
Entretien et réparation			
Biens durables			
Travaux de construction	778 979	561 654	388 124
Autres biens durables	540 387	328 586	230 204
Biens non durables			
Fourniture de services publics			
Autres biens non durables		469	
Frais de financement			
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de :			
La municipalité			
Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Autres tiers			
Autres frais de financement			
Contributions à des organismes			
Organismes municipaux			
Société de transport de Montréal			
Communauté métropolitaine de Montréal			
Villes reconstituées			
Autres			
Organismes gouvernementaux			
Agence métropolitaine de transport			
Autres			
Autres organismes			
Autres objets			
Créances douteuses ou irrécouvrables			
Autres	726	3 754	4 138
	<u>1 432 848</u>	<u>1 076 229</u>	<u>770 031</u>

Notes et tableaux complémentaires (suite)

Au 31 décembre 2008

TABLEAU 5 – ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ

(en milliers de dollars)

	Note	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Dettes à long terme	11	7 638 384	7 600 313
Ajouter			
Dépenses de fonctionnement à financer à long terme		82 338	88 981
Dépenses d'immobilisations à financer à long terme		329 001	151 950
Autres			
Achat de terrains		11 135	4 389
Débiteurs gouvernement		10 690	7 665
Dettes en cours de refinancement		10 531	25 395
Déduire			
Montant des débiteurs à affecter au remboursement		1 578 594	1 682 725
Montant accumulé pour le remboursement		1 256 016	1 221 604
Montant à recouvrer par le biais de redevances		262 967	236 248
Endettement total net à long terme		<u>4 984 502</u>	<u>4 738 116</u>

Informations sectorielles

Au 31 décembre 2008

TABLEAU 6 – SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE PAR ORGANISME

(en milliers de dollars)

	2008			2007
	Administration municipale	Organismes contrôlés	Éliminations	Total
ACTIFS FINANCIERS				
Encaisse et placements temporaires	723 404	24 018		747 422
Placements	1 113 084	155 334		1 268 418
Débiteurs	1 807 645	757 768	(14 612)	2 550 801
Propriétés destinées à la revente	5 120			5 120
Prêts	3 045	42 125		45 170
	<u>3 652 298</u>	<u>979 245</u>	<u>(14 612)</u>	<u>4 616 931</u>
				4 460 630
ACTIFS NON FINANCIERS				
Immobilisations	6 173 549	1 903 938		8 077 487
Propriétés destinées à la revente	89 087	21 241		110 328
Stocks	26 720	33 189		59 909
Autres actifs non financiers	53 589	5 457	(6 828)	52 218
	<u>6 342 945</u>	<u>1 963 825</u>	<u>(6 828)</u>	<u>8 299 942</u>
				7 725 899
	<u>9 995 243</u>	<u>2 943 070</u>	<u>(21 440)</u>	<u>12 916 873</u>
				12 186 529
PASSIFS				
Emprunts temporaires		318 154		318 154
Créditeurs, provisions et charges à payer	1 192 740	227 595	(14 612)	1 405 723
Revenus reportés	136 044	2 525		138 569
Dette à long terme	6 556 132	1 089 080	(6 828)	7 638 384
Passif au titre des avantages sociaux futurs	310 803	109 859		420 662
	<u>8 195 719</u>	<u>1 747 213</u>	<u>(21 440)</u>	<u>9 921 492</u>
				9 391 929
AVOIR DES CONTRIBUABLES				
Solde des fonds				
Surplus non affecté	82 911	(16 813)		66 098
Surplus affecté	227 044	10 198		237 242
Réserves financières et fonds réservés	(172 858)	(33 539)		(206 397)
Montant à pourvoir dans le futur	(1 451 143)	(142 714)		(1 593 857)
	<u>(1 314 046)</u>	<u>(182 868)</u>		<u>(1 496 914)</u>
				(1 332 646)
Investissement net dans les immobilisations	3 113 570	1 378 725		4 492 295
	<u>1 799 524</u>	<u>1 195 857</u>		<u>2 995 381</u>
				2 794 600
	<u>9 995 243</u>	<u>2 943 070</u>	<u>(21 440)</u>	<u>12 916 873</u>
				12 186 529

Informations sectorielles (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008

TABLEAU 7 – ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉES PAR ORGANISME

(en milliers de dollars)

	2008			2007	
	Administration municipale	Organismes contrôlés	Éliminations	Total	Total
Revenus					
Taxes	2 687 261		(11 189)	2 676 072	2 597 439
Paiements tenant lieu de taxes	226 028			226 028	242 893
Transferts	293 236	74 829		368 065	391 631
Services rendus	272 617	541 913	(23 528)	791 002	702 520
Imposition de droits	128 609			128 609	132 202
Amendes et pénalités	158 632			158 632	155 708
Intérêts	118 992	6 023		125 015	137 459
Autres revenus	76 935	431 476	(346 005)	162 406	159 894
	<u>3 962 310</u>	<u>1 054 241</u>	<u>(380 722)</u>	<u>4 635 829</u>	<u>4 519 746</u>
Dépenses de fonctionnement					
Administration générale	471 097		(7 210)	463 887	454 706
Sécurité publique	879 946			879 946	830 115
Transport	787 294	836 511	(340 907)	1 282 898	1 139 545
Hygiène du milieu	361 950		(768)	361 182	342 084
Santé et bien-être	91 975	40 141	(9 738)	122 378	148 613
Aménagement, urbanisme et développement	151 175	7 877	(10 462)	148 590	160 033
Loisirs et culture	440 029	24 902	(22 054)	442 877	425 398
Frais de financement	392 663	63 327		455 990	427 837
	<u>3 576 129</u>	<u>972 758</u>	<u>(391 139)</u>	<u>4 157 748</u>	<u>3 928 331</u>
Surplus de l'exercice	<u>386 181</u>	<u>81 483</u>	<u>10 417</u>	<u>478 081</u>	<u>591 415</u>
Financement					
Remboursement de la dette à long terme	<u>(319 647)</u>	<u>(81 895)</u>		<u>(401 542)</u>	<u>(378 279)</u>
Affectations					
Activités financières d'immobilisations	(12 431)	(6 187)	(10 417)	(29 035)	(87 662)
Surplus non affecté					(13 403)
Surplus affecté	131 780	1 745		133 525	81 133
Réserves financières et fonds réservés	(62 181)	(1 377)		(63 558)	(43 919)
Montant à pourvoir dans le futur	<u>(35 734)</u>	<u>8 514</u>		<u>(27 220)</u>	<u>(56 717)</u>
	<u>21 434</u>	<u>2 695</u>	<u>(10 417)</u>	<u>13 712</u>	<u>(120 568)</u>
Variation des soldes de fonds liée aux activités financières de fonctionnement de l'exercice	<u>87 968</u>	<u>2 283</u>		<u>90 251</u>	<u>92 568</u>

Informations sectorielles (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008

TABLEAU 8 – ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR ORGANISME

(en milliers de dollars)

	2008			2007
	Administration municipale	Organismes contrôlés	Éliminations	Total
Revenus				Total
Transferts	66 474	192 973		259 447
Autres revenus				
Contributions des promoteurs	7 345			7 345
Autres	1 387	10 515	(10 417)	1 485
	<u>75 206</u>	<u>203 488</u>	<u>(10 417)</u>	<u>268 277</u>
Dépenses d'immobilisations				
Administration générale	53 191			53 191
Sécurité publique	37 507			37 507
Transport	292 287	313 337		605 624
Hygiène du milieu	166 145			166 145
Santé et bien-être	3 879	2 825		6 704
Aménagement, urbanisme et développement	88 572	54		88 626
Loisirs et culture	117 963	469		118 432
	<u>759 544</u>	<u>316 685</u>		<u>1 076 229</u>
Déficit de l'exercice	<u>(684 338)</u>	<u>(113 197)</u>	<u>(10 417)</u>	<u>(807 952)</u>
Financement				
Financement à long terme des activités financières d'immobilisations	567 145			567 145
Affectations				
Activités financières de fonctionnement	12 431	6 187	10 417	29 035
Surplus non affecté				(118)
Surplus affecté	4 181			4 181
Réserves financières et fonds réservés	29 467			29 467
	<u>46 079</u>	<u>6 187</u>	<u>10 417</u>	<u>62 683</u>
Variation des soldes de fonds liée aux activités financières d'immobilisations de l'exercice	<u>(71 114)</u>	<u>(107 010)</u>		<u>(178 124)</u>
				<u>310 366</u>

Informations sectorielles (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008

TABLEAU 9 – DÉPENSES PAR OBJET CONSOLIDÉES PAR ORGANISME

	2008	
	Administration municipale	
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'immobilisations
Rémunération		
Élus	9 755	
Employés	1 368 139	22 322
Cotisations de l'employeur		
Élus	4 149	
Employés	433 352	5 847
Transport et communication	41 828	155
Services professionnels, techniques et autres		
Honoraires professionnels	55 908	69 855
Achats de services techniques	272 203	6 268
Autres	3 600	
Location, entretien et réparation		
Location	97 539	25
Entretien et réparation	62 803	
Biens durables		
Travaux de construction	9 760	561 600
Autres biens durables	4 842	92 543
Biens non durables		
Fourniture de services publics	84 023	
Autres biens non durables	143 296	
Frais de financement		
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de :		
La municipalité	264 154	
Gouvernement du Québec et ses entreprises	98 422	
Autres tiers	26 491	
Autres frais de financement	3 596	
Contributions à des organismes		
Organismes municipaux		
Société de transport de Montréal	334 117	
Communauté métropolitaine de Montréal	26 554	
Villes reconstituées	14 218	
Autres	24 714	
Organismes gouvernementaux		
Agence métropolitaine de transport	36 011	
Autres	10 395	
Autres organismes	84 743	
Autres objets		
Créances douteuses ou irrécouvrables	(15 808)	
Autres	77 325	929
	3 576 129	759 544

Informations sectorielles (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008

(en milliers de dollars)

2008				2007
Organismes contrôlés				
Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'immobilisations	Éliminations	Total	Total
288			10 043	8 964
506 016	22 763		1 919 240	1 874 790
21			4 170	3 029
130 976			570 175	473 900
81 046	5 896		128 925	109 674
16 244	727		142 734	113 390
25 997	47 908		352 376	269 849
211			3 811	16 492
10 403		(18 185)	89 782	81 633
21 428			84 231	86 658
4 723	54		576 137	399 654
522	236 043		333 950	232 289
35 454		(4 658)	114 819	109 395
58 060	469		201 825	188 578
19 969			284 123	253 154
25 804			124 226	99 996
12 107			38 598	63 557
5 447			9 043	11 130
		(334 117)	26 554	26 491
			14 218	14 295
		(24 570)	144	139
			36 011	33 395
			10 395	8 667
9 471		(3 078)	91 136	95 033
581			(15 227)	14 817
7 990	2 825	(6 531)	82 538	109 393
972 758	316 685	(391 139)	5 233 977	4 698 362

Informations sectorielles (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008

TABEAU 10 – ADMINISTRATION MUNICIPALE - ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT NON CONSOLIDÉES PAR COMPÉTENCE

	2008	
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations
Revenus		
Taxes	1 024 121	1 035 669
Paiements tenant lieu de taxes	100 565	91 274
Transferts	194 648	227 434
Services rendus	258 383	242 023
Imposition de droits	102 641	126 726
Amendes et pénalités	115 191	82 177
Intérêts	90 389	86 916
Autres revenus	48 600	59 622
	<u>1 934 538</u>	<u>1 951 841</u>
Dépenses de fonctionnement		
Administration générale	382 941	317 707
Sécurité publique	13 186	14 908
Transport	232 897	316 885
Hygiène du milieu	155 291	145 899
Santé et bien-être	72 274	59 891
Aménagement, urbanisme et développement	124 805	107 407
Loisirs et culture	352 790	365 287
Frais de financement	340 590	322 146
	<u>1 674 774</u>	<u>1 650 130</u>
Surplus de l'exercice	<u>259 764</u>	<u>301 711</u>
Financement		
Remboursement de la dette à long terme	<u>(244 605)</u>	<u>(216 382)</u>
Affectations		
Activités financières d'immobilisations	(5 106)	(6 155)
Surplus non affecté		
Surplus affecté	25 423	96 761
Réserves financières et fonds réservés		(10 857)
Montant à pourvoir dans le futur	(35 476)	(50 018)
	<u>(15 159)</u>	<u>29 731</u>
Variation des soldes de fonds liée aux activités financières de fonctionnement de l'exercice	<u><u></u></u>	<u><u>115 060</u></u>

Informations sectorielles (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008

(en milliers de dollars)

Compétences d'agglomération		2008		Total		2007
		Éliminations		Total		Total
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations
1 635 312	1 651 592			2 659 433	2 687 261	2 606 529
141 405	134 754			241 970	226 028	242 893
71 300	65 802			265 948	293 236	336 231
66 457	67 694	(37 798)	(37 100)	287 042	272 617	216 846
1 891	1 883			104 532	128 609	132 202
87 648	76 455			202 839	158 632	155 708
33 392	32 076			123 781	118 992	130 913
19 018	17 313			67 618	76 935	76 397
2 056 423	2 047 569	(37 798)	(37 100)	3 953 163	3 962 310	3 897 719
214 373	188 544	(34 905)	(35 154)	562 409	471 097	461 915
841 684	865 096		(58)	854 870	879 946	830 115
452 871	470 862		(453)	685 768	787 294	689 866
245 402	217 408	(2 852)	(1 357)	397 841	361 950	342 084
35 238	32 084			107 512	91 975	118 726
49 470	43 846	(41)	(78)	174 234	151 175	162 152
72 615	74 742			425 405	440 029	421 992
75 194	70 517			415 784	392 663	364 257
1 986 847	1 963 099	(37 798)	(37 100)	3 623 823	3 576 129	3 391 107
69 576	84 470			329 340	386 181	506 612
(100 099)	(103 265)			(344 704)	(319 647)	(326 170)
(17 311)	(6 276)			(22 417)	(12 431)	(67 377)
25 927	35 019			51 350	131 780	81 133
	(51 324)				(62 181)	(42 627)
21 907	14 284			(13 569)	(35 734)	(58 644)
30 523	(8 297)			15 364	21 434	(87 515)
	(27 092)				87 968	92 927

Informations sectorielles (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008

TABLEAU 11 – ADMINISTRATION MUNICIPALE - ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR COMPÉTENCE

	2008	
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations
Revenus		
Transferts	101 492	51 529
Autres revenus		
Contributions des promoteurs	5 630	7 061
Autres		270
	<u>107 122</u>	<u>58 860</u>
Dépenses d'immobilisations		
Administration générale	37 468	27 860
Sécurité publique		322
Transport	129 220	136 367
Hygiène du milieu	104 588	69 553
Santé et bien-être		149
Aménagement, urbanisme et développement	67 074	56 440
Loisirs et culture	83 998	68 153
	<u>422 348</u>	<u>358 844</u>
Déficit de l'exercice	<u>(315 226)</u>	<u>(299 984)</u>
Financement		
Financement à long terme des activités financières d'immobilisations	<u>282 648</u>	<u>259 411</u>
Affectations		
Activités financières de fonctionnement	5 106	6 155
Surplus non affecté		
Surplus affecté	25 423	4 253
Réserves financières et fonds réservés	2 049	2 466
	<u>32 578</u>	<u>12 874</u>
Variation des soldes de fonds liée aux activités financières d'immobilisations de l'exercice		<u>(27 699)</u>

Informations sectorielles (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008

(en milliers de dollars)

2008				2007
Compétences d'agglomération		Total		Total
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations
77 692	14 945	179 184	66 474	46 981
1 001	284	6 631	7 345	12 519
	1 117		1 387	3 802
<u>78 693</u>	<u>16 346</u>	<u>185 815</u>	<u>75 206</u>	<u>63 302</u>
32 050	25 331	69 518	53 191	50 207
33 846	37 185	33 846	37 507	35 570
247 847	155 920	377 067	292 287	211 598
147 197	96 592	251 785	166 145	115 907
	3 730		3 879	311
24 606	32 132	91 680	88 572	54 603
77 643	49 810	161 641	117 963	78 307
<u>563 189</u>	<u>400 700</u>	<u>985 537</u>	<u>759 544</u>	<u>546 503</u>
<u>(484 496)</u>	<u>(384 354)</u>	<u>(799 722)</u>	<u>(684 338)</u>	<u>(483 201)</u>
<u>401 733</u>	<u>307 734</u>	<u>684 381</u>	<u>567 145</u>	<u>450 418</u>
17 311	6 276	22 417	12 431	67 377
25 927	(72)	51 350	4 181	(118)
39 525	27 001	41 574	29 467	4 488
<u>82 763</u>	<u>33 205</u>	<u>115 341</u>	<u>46 079</u>	<u>26 032</u>
	<u>(43 415)</u>		<u>(71 114)</u>	<u>97 779</u>
				<u>64 996</u>

Gestion de l'eau

Exercice terminé le 31 décembre 2008

TABLEAU 12 – ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉES RELIÉES À LA GESTION DE L'EAU

	2008	
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations
Revenus		
Taxe spéciale relative à l'amélioration de la gestion de l'eau	45 000	46 569
Autres revenus de sources locales	1 961	913
Transferts		
Tarifcation à la consommation – eau potable – villes reconstituées		
Montant en provenance des taxes foncières, locatives et autres revenus	61 182	61 182
	108 143	108 664
Dépenses		
Dépenses de fonctionnement	62 457	55 744
Surplus de l'exercice	45 686	52 920
Financement		
Remboursement de la dette à long terme (1)	45 686	45 686
Affectations		
Activités financières d'immobilisations		(321)
Surplus affecté		
Réserve financière – Gestion de l'eau		
		(321)
Variation des soldes de fonds liée aux activités financières de fonctionnement de l'exercice		6 913

(1) Pour les fins de ce tableau, le remboursement de la dette à long terme inclut les frais de financement

(2) Les opérations intercompétences sont éliminées.

Gestion de l'eau

Exercice terminé le 31 décembre 2008

(en milliers de dollars)

Compétences d'agglomération		2008				2007	
		Éliminations (2)		Total		Total	
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations	
60 000	62 451			105 000	109 020	89 215	
394	510			2 355	1 423	1 153	
	698				698	1 305	
3 987	4 221			3 987	4 221	3 989	
149 789	149 789			210 971	210 971	206 484	
214 170	217 669			322 313	326 333	302 146	
159 584	132 074		(62)	222 041	187 756	183 108	
54 586	85 595		62	100 272	138 577	119 038	
45 526	45 526			91 212	91 212	89 583	
	(1 683)				(2 004)	(1 255)	
	747				747	4 819	
(9 060)				(9 060)			
(9 060)	(936)			(9 060)	(1 257)	3 564	
	39 133		62		46 108	33 019	

Gestion de l'eau

Exercice terminé le 31 décembre 2008

TABLEAU 13 – ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES RELIÉES À LA GESTION DE L'EAU

	2008	
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations
Revenus		
Transferts	66 700	44 243
Autres revenus		13
	<u>66 700</u>	<u>44 256</u>
Dépenses d'immobilisations		
Hygiène du milieu		
Réseau d'aqueduc et d'égout	81 765	59 232
Purification et traitement de l'eau potable		
Usines et bassins d'épuration		
Autres catégories d'actif		26
	<u>81 765</u>	<u>59 258</u>
Déficit de l'exercice	<u>(15 065)</u>	<u>(15 002)</u>
Financement		
Financement à long terme des activités financières d'immobilisations	12 565	15 044
Affectations		
Activités financières de fonctionnement		321
Surplus affecté		(15)
Réserve financière - Gestion de l'eau	2 500	33
	<u>2 500</u>	<u>339</u>
Variation des soldes de fonds liée aux activités financières d'immobilisations de l'exercice	<u><u></u></u>	<u><u>381</u></u>

Gestion de l'eau

Exercice terminé le 31 décembre 2008

(en milliers de dollars)

2008				2007
Compétences d'agglomération		Total		
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations
15 208	4 185	81 908	48 428	38 388
			13	
15 208	4 185	81 908	48 441	38 388
54 831	46 007	136 596	105 239	58 918
60 486	34 237	60 486	34 237	11 638
14 500	8 974	14 500	8 974	12 762
8 752	3 283	8 752	3 309	2 359
138 569	92 501	220 334	151 759	85 677
(123 361)	(88 316)	(138 426)	(103 318)	(47 289)
92 011	109 162	104 576	124 206	25 026
9 060	1 683	9 060	2 004	1 255
			(15)	(26)
22 290	22 225	24 790	22 258	10 609
31 350	23 908	33 850	24 247	11 838
	44 754		45 135	(10 425)

Rapport
financier annuel

2008



Information financière
non consolidée

2008

Administration municipale
Ventilation des dépenses mixtes

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DE MONTRÉAL SUR LA VENTILATION DES DÉPENSES MIXTES

À Monsieur le Maire,
au Président et aux membres du comité exécutif,
aux membres du conseil de la Ville de Montréal,
aux membres du conseil d'agglomération de Montréal

Conformément à l'article 70 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, j'ai vérifié le tableau de la ventilation des dépenses mixtes de l'administration municipale entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008. Cette ventilation est établie selon les critères et la méthode de calcul définis dans le règlement RCG06-054 adopté par le conseil d'agglomération le 13 décembre 2006. La responsabilité de ces informations financières incombe à la direction de la Ville. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces informations financières en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les informations financières sont exemptes d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les informations financières. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

À mon avis, ce tableau donne, à tous les égards importants, une image fidèle de la ventilation des dépenses mixtes de l'administration municipale entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 selon les critères et la méthode de calcul définis dans le règlement adopté par le conseil d'agglomération.

Le vérificateur général de Montréal,



Michel Doyon, CA auditeur

Montréal, le 18 mars 2009

Administration municipale -Tableau de la ventilation des dépenses mixtes

Exercice terminé le 31 décembre 2008

(en milliers de dollars)

	2008	
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations
Dépenses de fonctionnement		
Administration générale	83 254	93 488
Sécurité publique	2 029	1 759
Transport	1 152	1 288
Hygiène du milieu	6 339	5 450
Santé et bien-être	2 092	2 368
Aménagement, urbanisme et développement	29 129	26 773
Loisirs et culture	6 323	7 214
Frais de financement		
	<u>130 318</u>	<u>138 340</u>
Affectations		
Activités financières d'immobilisations		
Total des dépenses de fonctionnement et des affectations	<u><u>130 318</u></u>	<u><u>138 340</u></u>

Administration municipale -Tableau de la ventilation des dépenses mixtes (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008

Compétences d'agglomération		2008				2007	
		Éliminations		Total		Réalizations	
Budget	Réalizations	Budget	Réalizations	Budget	Réalizations	Réalizations	
107 636	109 246	11 777	12 450	202 667	215 184	199 334	
				2 029	1 759	1 744	
1 871	1 950			3 023	3 238	3 819	
5 387	4 507	(110)	(1)	11 616	9 956	10 098	
4 181	4 300			6 273	6 668	7 261	
13 057	12 407			42 186	39 180	40 170	
6 130	6 286			12 453	13 500	14 364	
						3	
<u>138 262</u>	<u>138 696</u>	<u>11 667</u>	<u>12 449</u>	<u>280 247</u>	<u>289 485</u>	<u>276 793</u>	
						303	
<u>138 262</u>	<u>138 696</u>	<u>11 667</u>	<u>12 449</u>	<u>280 247</u>	<u>289 485</u>	<u>277 096</u>	

Administration municipale – Ventilation des dépenses mixtes – Notes complémentaires

31 décembre 2008

1- DÉPENSES MIXTES

La *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q., c. E-20.001), complétée par le *Décret concernant l'agglomération de Montréal* (décret 1229-2005) et les décrets l'ayant modifié par la suite, énumère et circonscrit les compétences d'agglomération. En vertu de cette loi, des dépenses engagées dans l'accomplissement d'un acte qui relève de l'exercice, à la fois, d'une compétence d'agglomération et d'une autre compétence, sont des dépenses mixtes assujetties à un règlement du conseil d'agglomération qui établit tout critère permettant de déterminer quelle partie d'une dépense mixte constitue une dépense faite dans l'exercice des compétences d'agglomération.

2- VENTILATION DES DÉPENSES MIXTES

Les dépenses mixtes de l'administration municipale sont ventilées entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération selon les critères et la méthode de calcul définis dans le règlement RCG06-054, adopté par le conseil d'agglomération le 13 décembre 2006 et entré en vigueur le 1^{er} janvier 2007.

Ainsi, la partie d'une dépense mixte liée aux activités de transport, hygiène du milieu, santé et bien-être, aménagement, urbanisme et développement ainsi que loisirs et culture, qui constitue une dépense faite dans l'exercice des compétences d'agglomération, est déterminée en fonction de données quantitatives factuelles ou de l'évaluation quantitative des ressources humaines ou financières qui y sont consacrées.

De plus, la partie d'une dépense mixte qui en est une d'administration générale réalisée par l'une ou l'autre des unités de soutien dans l'exercice des compétences d'agglomération est déterminée en fonction d'un taux des dépenses d'administration à appliquer aux dépenses d'agglomération, à l'exclusion des dépenses du service de la dette, des dépenses de contribution et des dépenses contingentes. Le taux des dépenses d'administration applicable en 2008 en vertu du règlement est de 7,72 %.

Les dépenses mixtes réelles sont réparties selon les taux utilisés lors de l'élaboration du budget 2008 de la Ville.

3- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Le tableau de la ventilation des dépenses mixtes de l'administration municipale est dressé conformément aux principes comptables généralement reconnus applicables aux administrations locales recommandés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, selon les mêmes conventions comptables que celles énoncées à la note 2 des états financiers consolidés de la Ville de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

**Publié par la Ville de Montréal
Service des finances
Direction de la comptabilité
et du contrôle financier**

155, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec)
Canada H2Y 1B5

ville.montreal.qc.ca/finances

Dépôt légal
1^{er} trimestre 2009
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 978-2-7647-0791-3

Design graphique et impression
Ville de Montréal
Studio de graphisme
07.20.002-9 (02-09)

Imprimé au Canada

English copy available upon request

Imprimé sur papier composé à 100 % de matières recyclées post-consommation.



certifié



procédé
sans chlore



100 %
post-consommation



énergie biogaz

Rapport
financier annuel

2008



